Journal

du député Henri Wallon

pendant la Commune

de février à septembre 1871

HENRI WALLON — JOURNAL

5 Février 1871 - 18 septembre 1871

Les pages de l'agenda, antérieures à la première de ces dates et postérieures à la seconde, sont blanches. Si à d'autres époques, Henri Wallon a tenu son journal, celui-ci forme cependant un tout. Il donne le point de vue d'un « Versaillais » sur le traité de paix qui mit fin à la guerre de 1870 et sur la Commune.

La ponctuation et la typographie ont été, dans la mesure du possible, respectées. Les espaces blancs correspondent à des mots rigoureusement illisibles (bien souvent des noms propres).

Dimanche 5 février

Allé à la gare de la Chapelle pour m'enquérir des heures de départ du train — dans toute la rue du faubourg Saint-Denys et de la Chapelle longue procession de gens qui rapportent dans des sacs dans des paniers sous leurs bras quelques lots de pommes de terre ou de légumes achetés des paysans aux avant-postes.

Lundi 6 février

Départ pour Valenciennes à 4 h 1/2 du soir sur un train de ravitaillement. Avant de partir, 1re lettre de Pauline qui espère me voir venir à cause des élections, m'annonçant une lettre de M. Henri Bernard qui m'envoie une liste de candidats où je figure et me prie de ne pas décliner la candidature, dussé-je donner ma démission entre les deux tours du scrutin — Ce sont les 1res lettres qui m'arrivent et la 1re nouvelle que je suis candidat.

Départ de la Chapelle à 4 h 1/2 - 1re vue des Prussiens montant la garde aux avant-postes. Saint-Rémy, plein de leurs troupes — dévastation de la plaine, betteraves gelées hérissant les champs partout l'aspect de la destruction et de la mort.

À Gonesse les instruments de la destruction, immense parc d'artillerie ; à Chantilly station de 2 h pour laisser aux Prussiens le temps de manœuvrer leurs trains tout à l'aise ; à Creil un voyageur qui n'a pas fait viser son sauf-conduit à Gonesse est renvoyé à Chantilly. Je n'ai pas fait viser le mien, je remonte dans le train et je pars.

Mardi 7 février

Arrivée à Amiens à 2 h du matin. Nulle place dans aucun hôtel ; nuit achevée sur une banquette. Le jour venu pas de place dans la voiture d'Arras. Trois voyageurs se joignent à moi, nous louons pour 100 fr une voiture qui nous mène à Abbeville à 9 ou 10 lieues de là. Triste aspect d'Amiens occupé par les Prussiens. Les maisons portent marquées à la craie, le nombre et l'indication du régiment des soldats qu'elles logent. Rencontre à Amiens des envoyés de Solesmes qui viennent racheter leurs otages : 200.000 fr à payer à jour fixe avec accroissement de 50 fr pour chaque jour de retard. Les malheureux otages qu'ils viennent voir sont entassés dans des casemates, 20 dans une pièce grande pour 6. Campagne de chauffeurs de pieds continue pendant l'armistice — départ d'Amiens mardi 11 h. Prussiens disséminés dans tous les villages : quel coup de filet si la France savait faire un effort ! Abbeville qui avait barricadé ses portes et crénelé les murs dans les faubourgs en vue de la défense a dû ouvrir ses portes d'après les conditions d'armistice. Départ pour Douai 8 h 53. — deux heures à Calais deux heures à Lille.

Mercredi 8 février

Arrivée à Douai à 7 h du matin. J'arrive enfin chez ma belle-sœur et je revois Jeanne et Valentine puis M. l'abbé Rara.

On vote. J'apprends que je suis sur la liste conservatrice ou royaliste, mais par ordre alphabétique le 29e, un décret de Gambetta attribue 29 députés au département du Nord, mais un avis passé l'avant-veille a fait savoir que le nombre 29 de députés à élire n'était que de 28. Or j'étais le 29e selon l'ordre alphabétique sur les textes déjà imprimés. On en a fait imprimer d'autres à la hâte où le nom de M. Tellier est supprimé : ce qui me ramène au 28e nom : mais partout où les premiers bulletins seront déposés à mon nom, comme 29e sera rayé comme nul.

Arrivée à Valenciennes à 4 h. Pauline, les enfants, toute la famille sont à la gare. Je suis censé mourir de faim. Geneviève à qui on a donné un petit gâteau pour goûter vient m'offrir celui que n'a pas mangé Marguerite. Pauline m'apprend ce qui s'est fait pour les élections. Mes amis, Didier, etc. *(Didier, rédacteur en chef d'un journal local)* avaient mis mon nom sur leur liste dès qu'il avait été question

de convoquer l'assemblée ; et ils l'avaient maintenu en janvier lors de la convocation réelle. Mais le 26 dans la crainte que par hasard on ne songeât à moi, j'écrivais à Pauline : « Je n'ambitionne pas le triste honneur de mettre mon nom au bas d'un traité qui consentira au démembrement de la France ; et puis la France a besoin pour se relever d'un long repos et la République avec l'agitation que ce régime entretient ne me paraît pas être la forme de gouvernement la plus propre à la tirer de l'abîme où l'a fait tomber l'Empire. J'aime mieux laisser la place à ceux qui ont plus de foi dans sa vertu ». — Pauline recevant cette lettre par ballon le 1er février se hâta de la communiquer à mes amis, mais cela ne les ébranla pas. Ils dirent que je ne pouvais me soustraire à la charge en pareille circonstance. Et en effet dans une lettre qui n'était pas encore arrivée je disais que si nonobstant ces raisons on m'avait pris de confiance, je ne refuserais pas. Restait donc la chance du N° 29 qui ne me menaçait pas à Valenciennes où comme étant du pays on m'avait porté dans les premiers de la liste : mais qui partout ailleurs tournait contre moi avec les bulletins non rectifiés. Mais une autre chose me pressait c'était de revoir ma mère qui n'avait pu venir à la gare. Il fallut, quoiqu'elle sut que je devais venir qu'on la préparât à me revoir. Elle me revit m'embrassa et me donna la bénédiction que je lui avais demandée.

Grand empressement des paysans à venir voter : et pour ce vote des trois cantons, on n'a disposé qu'un lieu : l'hôtel de ville. On avait à la sous-préfecture et à la mairie espéré qu'il viendrait peu d'électeurs du dehors et l'on ne se souciait pas d'ailleurs de leur faire grande place. Il en vint tant que la place en était couverte malgré une pluie battante et le scrutin fut fermé à l'heure réglementaire quand plus de 1200 attendaient encore pour voter. Cela n'empêcha pas notre liste de réunir 80 % des suffrages. Le dépouillement du scrutin avait tenu toute la nuit du mercredi au jeudi.

Jeudi 9 février

Jeudi et vendredi visite à Valenciennes aux parents et aux amis ; je les continue samedi matin ne sachant rien encore du résultat général quand un télégramme adressé à Didier vint m'atteindre à 11 h 3/4 sur la place me permettant de rejoindre à Somain un train spécial qui partait de Lille à la même heure et emmenait à Paris les députés du Nord. On me

cherchait depuis une heure, on avait fait mon sac à l'avance — heureusement Pauline et les enfants étaient réunis avec ma mère chez ma cousine Émilie qui nous attendait à dîner. Je mangeai un morceau à la hâte, je courus à la gare où un train partait à midi et demi. Le chef de gare voulut bien téléphoner à Somain que j'y serai et à 1 h j'y trouvai en effet le train de Lille qui y était depuis quelques minutes.

Samedi 11 février

Voyage avec M. Corne *(les Corne, notaires de père en fils à Arras avaient des responsabilités municipales, déjà sous l'ancien régime)* et le Général Changarnier que nous faisons causer sur Metz sur Bazaine et sur Bourbaki. À son avis la bataille de Gravelotte a été une des plus grandes batailles après Leipzig. Nous y avons tenu un contre trois. Bazaine, après la bataille, aurait pu gagner Verdun. Il n'a pas positivement trahi. Il a cru, après Sedan, que Paris ne tiendrait pas et que la paix se faisant, il resterait seul debout avec son armée intacte. En octobre plusieurs officiers généraux parmi lesquels le général Clinchamps pour en finir avec cette inaction songèrent à une sorte de coup d'État militaire. Ils voulaient destituer Bazaine et offraient le commandement à Changarnier qui refusa par sentiment d'honneur. Bourbaki avait été chargé d'une mission auprès de l'Impératrice qui le reçut froidement. Quand il voulut regagner Metz, on lui dit qu'on avait bien reçu l'ordre de le laisser sortir, mais non de le laisser rentrer. Il protesta, écrivit au prince Frédéric-Charles et à Versailles : la réponse tardant, il perdit patience et quand elle arriva il était allé mettre son épée au service du gouvernement de la défense nationale.

Dimanche 12 février

Préparatifs de départ pour Bordeaux. Dernier dîner de siège chez M. H. Lussigny.

Lundi 13 juillet

Départ pour Bordeaux arrivée à midi. Louis Blanc et Victor Hugo sont dans le train. À Étampes Victor Hugo qui garde le képi de la garde nationale est reconnu — Vive Victor Hugo ! - Il répond « Vive la France ! » cri répété par quelques habitants ; un officier prussien y croit voir une provocation. Il se décide à remettre sa pipe à la bouche. route de Vierzon à

Périgueux à travers ce joli pays de Limoges que les lettres de ma sœur m'ont tant fait aimer autrefois —aperçue du pont de Cubzac —Le vignoble bordelais —Arrivée à Bordeaux à 2 h.

Mardi 14 février

Arrivée à Bordeaux à 2 h. — j'ai voyagé depuis Paris avec M. de Diesbach, député du Pas de Calais et nous retrouvons à la gare M. Kolb-Bernard. Nous allons à l'Assemblée donner nos noms et prendre notre place — les meilleures sont déjà prises — nous trouvons à grand-peine une chambre pour deux à l'hôtel de Toulouse — puis nous retournons à l'Assemblée où l'on continue la vérification des pouvoirs commencée la veille et terminée par l'incident Garibaldi. Après la séance, je vais trouver mon vieil ami Dabas qui apprenant ma nomination à l'Assemblée me faisait chercher depuis la veille. Il me fait promettre de m'établir chez lui dès le lendemain (*son ancien camarade de Normale, Dabas, était alors Recteur de l'Académie de Bordeaux).*

Du Mercredi 15 février au lundi 13 mars, Henri Wallon participe, à Bordeaux, aux réunions de l'Assemblée nationale. Vérifications périodiques des pouvoirs, élections et réunions de bureaux, de commissions, de sous-commissions, et évidemment séances à l'Assemblée, discussions sur les préliminaires du traité de paix et scrutins alternent avec les promenades en ville… Quelques impressions, anecdotes et commentaires :

Jeudi 16 février

Les députés de Paris sont admis. Nomination du bureau : Tout le monde est d'accord sur le choix de M. Grévy comme Président ; c'est un hommage rendu à celui qui dès le 4 septembre a protesté contre l'intervention révolutionnaire de la foule et qui n'a pas cessé de vouloir faire appel à l'action directe du pays régulièrement représenté.

Une proposition de MM. Dufaure, Vitet, Barthélémy, Saint-Hilaire, etc. tendant à nommer M. Thiers chef du pouvoir exécutif de la République française jette de l'agitation dans les esprits en paraissant vouloir trancher par un sous-entendu la question de la forme définitive du gouvernement que tout le monde semble d'accord à réserver jusqu'à la paix.

Dimanche 19 février

L'Assemblée nomme dans ses bureaux une commission pour la proposition de Barthélémy St Hilaire tendant à nommer

huit commissions de 45 membres chacune, trois par bureau pour faire enquêter sur l'état des finances, etc. Ces travaux rempliront l'intervalle de nos séances publiques et pourront durer bien au-delà — j'ai été nommé de la commission de l'intérieur.

Mardi 21 février (Mardi-Gras)

Réunion des commissions —La commission de l'intérieur se partage en trois sous-commissions qui se divisent les matières : 1) l'État 2) le département 3) la commune. Le sort me range dans la dernière.

Vendredi 24 février

Anecdote rapportée par le ministre de Castellanne personnellement témoin. Il était capitaine d'une Compagnie de Mobiles. Un général passe à côté de lui ayant pour aide de camp son fils, charmant jeune homme d'une vingtaine d'années à qui il donne un ordre à porter pendant l'action — « Mais Papa, tu sais bien que Maman m'a défendu de te quitter » — et l'ordre n'a pas été porté.

Samedi 25 février

Funérailles de M. de Salignac, député du Morbihan ; le premier qui soit mort. Honneurs militaires comme membre de l'assemblée souveraine. Singulier usage d'apporter dans un plat d'argent à chaque assistant, enveloppé dans une papillote, ce qu'il doit remettre à l'offrande. Plusieurs semblent croire que c'est une pastille de chocolat : c'est un sou.

Lundi 27 février

Dépêche de Jules Favre portant « Nous sommes d'accord sur les préliminaires de la paix » — nous sommes d'accord ! est-ce possible ? Les conditions sont-elles donc égales ? Y pouvons-nous trouver la même satisfaction que les Prussiens ?

Mardi 28 février

Tout est dans l'attente du résultat des négociations. Les bureaux sont convoqués à 1 h. Mais à l'Assemblée on annonce qu'un accident de chemin de fer retient le train à Poitiers. On se presse pourtant au théâtre. À 1 h le bruit court que M. Thiers est arrivé, qu'il va venir. On ne sait rien encore des conditions — des rumeurs — qu'on écarte si près

d'apprendre la vérité. À 3 h les députés réunis dans la salle de conférences sont invités à se rendre dans leurs bureaux. Chacun des Commissaires y va venir rendre compte des négociations en attendant la séance publique où la communication sera faite officiellement par le chef du pouvoir exécutif. Notre commissaire ne vient pas, mais d'autres sont allés dans les autres bureaux. M. Thiers lui-même, quoique très fatigué s'est rendu dans le bureau dont il fait partie ; et bientôt les conditions sont connues. — Consternation profonde ! Toute l'Alsace moins Belfort qui n'est pas de l'Alsace ! Toute notre frontière de l'Est, et Metz ! Metz ! ajouter 5 milliards c.-à-d. la ruine. Les Prussiens n'ont pas osé, a dit M. Thiers, demander à la France de désarmer, mais ils ont trouvé le moyen de faire obstacle au rétablissement de ses forces. M. de Bismarck a bien justifié la parole qu'il a dite à Jules Favre à Ferrière : La France ne nous pardonnera jamais ses désastres ; mais nous la ruinerons pour 50 ans…

… Réunion des bureaux à 9 h. Nous attendons les rapports des Commissaires sur l'état des Finances, de l'Armée, etc.

Lundi 13 mars

Départ à 6 h 1/2. Ce n'est pas sans un vif regret que je quitte mon excellent ami Dabas dont l'accueil a été cordial et cette charmante hospitalité dont Mme Dabas m'a fait si gracieusement les honneurs.

Encombrement de bagages à la gare. Il semble que tout le monde quitte Bordeaux. Le train express est triplé, quadruplé. Je pars par le 2e et mon bagage par le 3e.

Mardi 14 mars

Nous retrouvons encore les Prussiens sur la Loire à Blois, etc. à Choisy, ils sont occupés à charger les canons qu'ils ont amenés ou qu'ils nous prennent. Arrivée à Paris à 9 h. Paul est parti depuis quelques jours pour Valenciennes. Aristide est revenu. J'ajourne mon départ pour Valenciennes au lendemain.

Mercredi 15 mars

Départ pour Valenciennes à 7 h arrivée à 4 h 1/2. Neuf heures et demie ! — Joie de toute la famille, j'avais compté

m'arrêter à Douai au passage pour prendre Jeanne et Valentine. Mais le train passait par Cambrai. Je remets au lendemain ma visite.

Jeudi 16 mars

Petite excursion à Douai. Je retrouve Jeanne Valentine et Paul réunis chez leur tante. Ils viendront demain à Valenciennes pour partie, tous ensemble lundi matin.

Vendredi 17 mars

Visites à Valenciennes. Difficultés pour le départ. Il n'y a qu'un train qui prenne des bagages et pour ce train on ne donne chaque jour que 12 places de premières et 15 de secondes. On fait queue à partir de 9 h du matin pour partir à 4 h 1/2 et arriver le lendemain à 5 h 1/2 à Paris — nous projetons de faire partir les deux domestiques avec les bagages le samedi et de partir nous-mêmes le lundi matin. Ma mère resterait à Valenciennes jusqu'à Pâques et l'un de nous viendrait la chercher.

Samedi 18 mars

La question du chemin de fer s'éclaircit : les trois trains à partir d'aujourd'hui prennent tout voyageur avec bagages. Nous nous décidons à partir tous le lundi matin.

Dimanche 19 mars

Toutes nos malles sont prêtes pour partir. À midi le bruit se répand que l'insurrection a éclaté à Paris ; que deux généraux Lecomte et Thomas Clément ont été assassinés. Vers 2 h pendant que nous dînons, le Principal du Collège m'apporte copie de la dépêche de M.Thiers. Bientôt l'administration de Valenciennes m'envoie le texte même de la dépêche avec un autre qui presse les députés de se rendre plus tôt à Versailles. La dépêche me paraît prouver que Paris tout entier est au pouvoir des insurgés. Je décide que je partirai seul. Paul qui sur les premières nouvelles devait revenir avec moi consent à rester. Je pars à 4 h 1/2. Je rencontre M. de le Grange à la gare et sur la route, nous retrouvons MM. Des Rotours, Martel, de Molna, etc. On agite aux points d'arrêt la question de savoir si on ira jusqu'à Paris ou si l'on s'arrêtera plus tôt pour gagner Versailles en voiture.

M. des Rotours voudrait s'arrêter dès Creil. On le prie de ne pas tant s'informer au conducteur du train des moyens d'aller à Versailles. C'est trop nous dénoncer comme députés et tous les hommes ne sont pas sûrs. Quoiqu'ainsi dénoncés par nous-mêmes nous décidons que puisque le train entre dans Paris, nous entrerons dans Paris.

Lundi 20 mars

Arrivée à Paris à 4 h 1/2 du matin. Nulle entrave à l'arrivée — nulle barricade dans les rues. Je rencontre une patrouille ; j'entends un peu de bruit en traversant l'avenue Victoria. Devant l'Hôtel de Ville, je vois la garde nationale gardant la préfecture. Je rencontre des soldats de ligne et j'apprends d'un retardataire qu'ils vont vers la Gare Saint-Lazare.

Je me couche quelques heures. J'irai voir Aristide avant de partir et je pourrai par son moyen arriver au train sans passer au guichet. Je trouve chez M. de La Gilardaie, rue de Constantinople. J'apprends ce qui s'est passé le samedi et le dimanche. Je vois les barricades du haut de la rue d'Amsterdam, j'entre à la gare par le bureau d'Aristide et il va me prendre un billet : mais la précaution était inutile. On circule librement. Dans le train, quelques chasseurs de Vincennes qui vont rejoindre leur bataillon au Mont-Valérien. Si le Mont-Valérien est gardé par de tels hommes ! … — J'arrive à Versailles pour l'ouverture de la séance. Proposition Lasteyrie pour la nomination d'une commission de 15 membres pour se concerter avec le pouvoir exécutif sur les mesures à proposer à l'assemblée en raison des évènements. Je laisse mon paquet à la questure et retourne coucher à Paris.

Mardi 21 mars

Pas d'obstacle retour — rapport de la commission des quinze — proclamation au peuple et à l'armée lue par M.Vitet — l'extrême gauche veut après le vote y faire ajouter : vive la France vive la République.Orage que M. Thiers a peine à calmer. On passe à l'ordre du jour.

M. Scholène *(?)*, qui s'était proposé pour aller en son nom personnel insister pour la mise en liberté du général Chanzy, annonce que sa mission a échoué. Il propose une revue de la Garde nationale aux Champs-Élysées que

M. Lockroy combat au point de vue de l'insurrection et qui n'est pas plus goûtée de l'Assemblée. Discours de Jules Favre sur les derniers évènements de Paris. Il note l'attitude des journaux et met en regard le journal officiel de l'émeute où l'assassinat de Lecomte et de Clément Thomas est justifié. Il dénonce les projets d'attaque des insurgés contre l'Assemblée et déclare que le gouvernement est résolu à les combattre en faisant appel à la garde nationale de Paris. M. Clémenceau proteste contre le discours de Jules Favre qu'il appelle provocateur.

Mercredi 22 mars

La manifestation pacifique des gardes nationaux défenseurs de l'ordre est accueillie place Vendôme par une fusillade. M. Baude, ingénieur des Ponts et Chaussées, professeur à l'École des Beaux-Arts, y est tué. Vive émotion que cette nouvelle cause à l'Assemblée.

Je retourne à Paris et reviens ; je m'installe dans une jolie mansarde donnant sur la pièce d'eau de Neptune que M. Lavergne a mis à ma disposition.

Jeudi 23 mars

Proposition sur la création d'un ou plusieurs régiments de volontaires par département. Proposition dont on attend peu de résultats, mais qu'il faut voter parce qu'elle ne pourrait pas être rejetée sans inconvénient. Proposition d'avoir à Paris une commission de 30 membres pour seconder les défenseurs de l'ordre. — réponse du ministre des Affaires étrangères à une interpellation de M. Turquet relative à une dépêche du commandant militaire prussien au commandant actuel de la force militaire de Paris — on peut y voir comme les insurgés s'aplatissent vis-à-vis des Prussiens.

Vendredi 24 mars

Je retourne à Paris sans difficulté, mais je puis reconnaître qu'il y a quelques périls à rencontrer ses amis dans son quartier : Albert m'aborde en pleine rue Saint-Jacques en me demandant : « Eh ! bien, qu'est-ce que vous faites à l'Assemblée ? ». Je passe place du Panthéon où je trouve les barricades presque abandonnées, à la Sorbonne, à l'Institut. La place Dauphine, la place du Louvre sont gardées par les insurgés. Je retourne par les Quais, la place de la

Concorde, la Madeleine. La gare Saint-Lazare est gardée par les amis de l'ordre. Je retourne à Versailles.

Samedi 25 mars

L'ordre est rétabli à Lyon. Discussion de la loi relative à la magistrature.

Dimanche 26 mars

Nouvelle de l'apaisement des troubles de Saint-Étienne, mais le préfet nouvellement nommé, M. de l' Espée a été assassiné. Paul malgré mes avis a voulu revenir à Paris. Il est arrivé le samedi matin et vient me voir à Versailles. Promenade avec Paul à Trianon.

Lundi 27 mars

Rapport de la proposition de M. Louis Blanc tendant à déclarer que les maires en donnant leur assentiment aux élections municipales de Paris ont agi en bons citoyens. La commission aurait pu déclarer qu'ils ont agi en dupes. S'en rapportant à la sagesse et à la fermeté du gouvernement sur la conduite à tenir, elle propose de passer à l'ordre du jour. Déclaration de M. Thiers. Il promet qu'il saura défendre l'ordre sans rien compromettre des principes et que l'ordre compromis ne tardera pas à être rétabli.

Déclaration en l'honneur de M. de l' Espée —On a appris par des nouvelles particulières que, tenu prisonnier par un insurgé qui gesticulait beaucoup et a tiré un coup de revolver, il a été tué ainsi que celui qui le tenait par une décharge des autres. Soirée chez M. Thiers. On évalue d'après le nombre des votants le nombre de bras dont l'insurrection peut disposer. On me paraît se faire quelque illusion sur la force possible de cette résistance.

Mardi 28 mars

Démission de M. Clémenceau, maire de Montmartre = une transition vers la Commune. M. de La Rochetulon qui a été à la tête d'une Cie d'éclaireurs pendant le siège apporte à la tribune un bon à fusiller qui a été affiché sur la porte de son hôtel à Paris. Il déclare que dès ce jour, il se croira vis-à-vis des insurgés dans le cas de légitime défense — provocation maladroite aux maires et députés de Paris — rétractée — .

Interpellation de M. Fresneau qui a les proportions d'un réquisitoire. Exclamation de M. Floquet : « Mais ces gens-là sont fous ». Appelé à s'expliquer, il maintient insolemment ses propos et est rappelé à l'ordre.

Mercredi 29 mars

Les bonnes nouvelles continuent d'arriver des départements. Au cours de la séance, M. Thiers s'est expliqué sur les mouvements des troupes prussiennes. Il constate que l'insurrection de Paris a retardé l'évacuation. Mais il constate que la France a proportionnellement plus de troupes que les Prussiens n'en gardent.

Jeudi 30 mars

Le calme se maintient. Pas de séance publique seulement réunion dans les bureaux pour la discussion de la loi de la presse.

Vendredi 31 mars

Démission insolente de Delescluzes. Il opte pour la Commune. Ne craint-il pas d'être accusé d'inconséquence ? C'est reconnaître l'Assemblée que de lui envoyer sa démission.

Samedi 1er avril

Les communications avec Paris sont interrompues par la rive droite. On a de bonnes nouvelles de la province. À l'Assemblée rapport des pétitions.

Dimanche 2 avril

Le bruit court qu'il y a un engagement avec les insurgés vers le mont Valérien. Cela explique pourquoi ils ont suspendu la veille la circulation par la rive droite. Les trains de la rive gauche marchent toujours. Paul que j'attendais le matin n'arrive qu'à trois heures. Il n'a rien entendu dire dans Paris. À Versailles les nouvelles arrivent. On apprend que les insurgés qui occupaient le rond-point de Courbevoie en ont été délogés par la ligne et la gendarmerie. Un médecin major M. Pasquier qui s'était avancé pour détourner ces hommes de la résistance a été tué à bout portant par un enfant de 17 ans. Ce meurtre a transporté d'indignation la troupe : toute hésitation a disparu. Les insurgés ont été chassés de Courbevoie, repoussés au-

delà du pont de Neuilly qu'ils avaient barricadé et poursuivis dans leur déroute par le canon jusque dans l'avenue de la Grande Armée.

Lundi 3 avril

L'expédition d'hier n'était qu'une reconnaissance, les troupes ont abandonné les positions qu'elles avaient conquises. La Commune qui la veille avait répandu le bruit qu'elle nous avait battus, que la ligne nous avait désertés, a lancé sur Versailles de fortes colonnes 1° par Meudon et Châtillon 2° par Courbevoie Rueil et Bougival. M. Picard, venant de l'Assemblée, dit que les troupes agissent avec vigueur, mais que les insurgés tiennent. Le maire de Sèvres raconte à la tribune que 1500 gendarmes à pied ont résisté pendant 4 h contre 20 000 hommes à Meudon. —Comment sur un point relié à Versailles par une ligne télégraphique tout établie et par un chemin de fer, une petite troupe peut-elle pendant quatre heures rester en péril ? Qui accuser ? Le commandant de cette troupe ou le général en chef ? — Quelques membres demandent la permanence de l'Assemblée — vote ; d'autres voudraient qu'on ajournât un projet de loi en discussion. Pourquoi ? Notre devoir est de voter les lois comme celui de l'armée est de combattre — On passe à l'ordre du jour. Vers 5 h on a déjà des nouvelles de la journée. Les insurgés ont été repoussés en tous points. Des prisonniers sont ramenés. On espère qu'un grand nombre seront fusillés. L'Assemblée s'ajourne à 9 h pour recevoir les dernières nouvelles.

Lundi à 9 h avant la réunion de la séance, divers renseignements sont donnés sur la journée. La malheureuse ville de Rueil occupée par les insurgés, dévastée par eux a été exposée au feu du mont Valérien.

(en marge) Flourens a été surpris dans une maison et tué sans être connu d'abord. Son corps vient d'être rapporté à Versailles. Triste conclusion d'une vie d'enfant gâté. C'était en lui que son père mettait toutes ses espérances. Que ne m'en a-t-il pas dit quand il s'est présenté à sa licence de lettres ! À 10 h M. Thiers vient à la Chambre et résume la journée. La question que les insurgés avaient espéré résoudre en leur faveur est résolue contre eux. La troupe a résisté à toutes leurs tentatives d'embauchage. Sa fidélité au devoir est désormais assurée. Les insurgés ont été battus sur tous les

points. Ils occupent encore la redoute de Châtillon. Il était trop tard pour les y attaquer, ce sera fait demain matin ; et M. Thiers promet qu'il suffira de quelques coups de canon.

Mardi 4 avril

Cette promesse est tenue, la troupe n'attendant même pas l'effet du canon enlève la redoute à la baïonnette. Vers 2 h on voit entrer à Versailles, conduit par de l'infanterie et de la cavalerie un convoi de 11 à 1500 prisonniers de tous âges, des vieillards des enfants, tristes et sinistres figures pour la plupart. À la Chambre on avait commencé la discussion de la loi municipale. Vers le soir on entend encore la canonnade des forts. C'est une manière de faire croire à Paris que la bataille dure toujours.

Mercredi 5 avril

La canonnade a duré toute la nuit et se fait encore entendre le matin. Nos troupes occupent Châtillon et Clamart. M. Eschassériaux qui est allé de grand matin à Meudon raconte que la nuit les insurgés ont tenté une surprise sur nos postes établis à Sèvres. Mais un employé de la gare d'Auteuil qui a passé la Seine à la nage en avait prévenu les gendarmes. Les insurgés sont accueillis à coups de fusil et poursuivis jusqu'au-delà des murailles par nos boulets.

Dans la journée, échange de coups de canon entre les forts d'Issy et de Vanves, et la redoute de Châtillon. On reprend le train du siège ! Espérons qu'on ne s'amusera pas à ce jeu. Les Prussiens avaient besoin de prendre Issy Vanves et Montrouge pour bombarder Paris : mais nous ne voulons pas bombarder Paris et le mont Valérien doit suffire à nous ouvrir un passage quand on jugera que l'heure d'entrer est venue.

À l'Assemblée, discussion de l'article 4 de la loi municipale, amendement de la Commission concerté avec le gouvernement qui dissout les commissions *etc*

Jeudi 6 avril (Jeudi-Saint)

Messe à N.-D. MM. Vitot de Broglie d'Audiffret-Pasquier, etc.

Nouvelles de Paris : L'Archevêque arrêté ; la maison des Jésuites pillée et six pères arrêtés pillage des Carmes, même du Collège Rollin ! M. de la Roche Thulon annonce que sa

maison a été pillée aussi. — décret qui mobilise les jeunes gens de 17 à 25 ans! Que devient Paul ? aura-t-il à temps suivi mes conseils ?

Séance de la Chambre. Projet de loi pour la procédure devant les conseils de guerre avec rapport énergique de M. Dufaure.

Discussion de la loi municipale, amendement de M. Léon Say qui a été renvoyé à la commission sur la qualité de « né dans la ville » *etc…*

Vendredi 7 avril

Réunion dans les bureaux à 2 h ; séance à 4 h. On apprend l'enlèvement de la barricade du pont de Neuilly ; pertes sensibles, bataillons décimés par les mitrailleuses ; troupes exposées au feu des insurgés tirant des maisons. Un général tué, un autre mortellement blessé. Une lettre d'Henri datée de mercredi m'annonce qu'il prend non pas Orléans comme je l'en pressais, *(comme poste de professeur ?),* mais Paris où il ne veut pas laisser son frère seul. Il me dit qu'il viendra me voir probablement le vendredi — mais il n'est pas venu, il ne pourra venir : Les voici tous les deux dans Paris !

Samedi 8 avril

Aucune nouvelle d'Henri ni de Paul. La sortie de Paris est rigoureusement fermée contre les jeunes gens qui veulent échapper à la réquisition homicide des insurgés.

Séance à l'Assemblée. Le président invite les orateurs à abréger leur discours pour que la loi des élections municipales soit votée plus vite. -mais inutilement…

Dimanche 9 avril (Pâques)

-On vient vers minuit réveiller un commandant qui loge près de moi pour partir. — le matin faux bruit qui circule qu'on a pris le fort de Vanves - Pourquoi le fort de Vanves ? L'amiral La Roncière lui-même me le répète — qu'on s'est établi au Trocadéro, une porte sans doute ayant été livrée. Ce serait plus vraisemblable, mais ce n'est pas plus vrai. Pas de nouvelles encore d'Henri et de Paul. Je télégraphie à Adèle : « Henri et Paul dans Paris ; qu'Aristide les fasse sortir comme hommes d'équipe ». Si Aristide pouvait être dans Paris, ce serait peut-être le moyen le plus sûr : gagner sous un

déguisement Clichy et de là St Denys ou si Paul était seul, il pourrait peut-être s'établir comme employé à l'École des Beaux-Arts. La présence d'Henri double mes craintes et les difficultés en même temps.

Promenade avec M. Petit jusqu'aux étangs de Ville-d'Avray. Nous marchons au canon — mais nous restons bien loin de la portée. Les coups viennent du mont Valérien et de Meudon. Contrairement à ce qu'on croit dans l'intérieur à Versailles, la route de Saint-Cloud depuis la descente de Ville-d'Avray gardera longtemps la trace des Prussiens. Les grands arbres qui bordaient la route sont généralement abattus et de même une partie des bois qui couvraient le versant des coteaux. Les étangs de Ville-d'Avray sont complètement découronnés. Là commence la dévastation des maisons. Vu la hauteur à droite en regardant Saint-Cloud, facile batterie du bois des Fausses Reposes - autres travaux à gauche vers Vaucresson.

10 h du soir, dépêche d'Aristide. Adèle a reçu la mienne et a télégraphié au Mans à Aristide. Il arrivera demain à 6 h du matin.

Lundi 10 avril

Arrivée d'Aristide à 6 h — Rien de possible pour lui. Les lignes d'Ouest sont entièrement coupées. Le Directeur a été arrêté ou s'est échappé, toute l'administration dispersée.

Rien de nouveau des opérations de Paris, des sorties ont été repoussées.

Incident à la Chambre, incident sur les funérailles des deux généraux dont nous n'avons pas été avertis. Cependant le président, un des questeurs et une cinquantaine de membres ont pu s'y rendre sans parler du chef du pouvoir exécutif et de plusieurs ministres.

Mardi 11 avril

Je trouve enfin à la poste une carte d'Henri portant le timbre de St Denys 9 avril avec ces mots : Je pars avec Paul, nous serons demain matin à Douai d'où nous t'écrirons —Je vais faire part de cette bonne nouvelle aux amis qui s'étaient entremis pour me faire avoir des nouvelles de Paris. J'envoie une dépêche à Adèle pour qu'elle soit rassurée et à Valenciennes. Aristide arrive dans l'après-midi et apprend cette délivrance. Une lettre d'Henri, datée de lundi, de

Valenciennes m'apprend comment elle s'est opérée. Henri Lussigny les a mis en rapport avec M. de

chef du contentieux aux chemins de fer du Nord, le même qui m'avait procuré le passage sur un train de ravitaillement le 6 février. Il fit prendre des billets pour St Denys par son gendre et les fit parvenir au train par des voies détournées avec des papiers sous les bras qui leur donnaient des airs d'employés. Ils purent ainsi gagner St Denys d'où ils partirent à 9 h pour Douai et Valenciennes.

Mercredi 12 avril

Les opérations traînent devant Paris. On dit que sérieusement on veut prendre les forts de Vanves et d'Issy. Alors c'est un siège en règle et j'ai bien fait de prendre mes dispositions pour qu'Étienne finisse son année classique à Valenciennes dans la classe de rhétorique. À l'Assemblée, *suite des discussions sur la constitution des conseils municipaux.*

Jeudi 13 avril

Rien de nouveau du côté de Paris — proclamation de M. Thiers affichée dans Versailles. À l'Assemblée, *suite des discussions sur la loi municipale.*

Vendredi 14 avril

Les journaux de la Commune publiaient deux lettres, l'une de l'Archevêque de Paris, l'autre de l'abbé de

priant le président du pouvoir exécutif de mettre fin aux exécutions sans jugement des prisonniers s'il est vrai que l'on a commis ces excès ; et un PS dit que ces lettres ont été écrites spontanément. Ce PS sent la contrainte ; et encore voudrait-on croire que ces lettres dont la provocation a pour objet de donner crédit à des faits faux ne sont pas authentiques — elles sont authentiques !

Rien de nouveau des opérations contre Paris. M. Thiers persiste à attendre. Dans quelques

jours le général Ducrot pourra mettre en disposition 40 000 hommes des meilleures troupes venues d'Allemagne. Il compte sur ce grand déploiement de forces pour décourager la résistance et sur la division de la Commune. Il ne découragera rien : il y a des gens désespérés qui n'ont rien à perdre que Paris et cela ne leur coûtent guère. Ils feront de

Paris ce qu'en disait plus emphatiquement que sérieusement Étienne Arago dans son 1er bulletin de la Commune, « la Sarragosse de la République et peut-être un Moscou ». Des barricades coupent déjà les plus beaux quartiers : rue de la Paix, rue de Rivoli, etc.

Vote de la loi des élections communales par 499 voix contre 18. C'est la loi la plus libérale qui ait jamais été faite et elle répond victorieusement aux accusations qu'il est de bon ton dans les journaux de diriger contre l'Assemblée.

Samedi 15 avril

Vote de la loi sur le jury dans les délits de presse - Interpellation au gouvernement pour qu'il veuille bien communiquer à la Chambre les détails sur les évènements de Paris, comme il le fait aux journaux. Réponse de M. Picard, juste au fond, mais embarrassée dans la forme. M. Picard devient de plus en plus antipathique à l'Assemblée et il paraît s'en apercevoir : un moins fin que lui le sentirait. Une mesure fort simple serait d'afficher le soir à la salle des conférences la note qu'on met au journal officiel.

Dimanche 16 avril

Visite à M. Petit à Maule, en compagnie de son fils. Belle vallée de la Maulde. Elle paraît de plus en plus haute à mesure qu'elle descend vers la Seine. Belle carrière de pierre à Maule. L'église dont le clocher a été refait garde une partie romane et paraît à ce qui reste des colonnes au-dessus du sol, enterré d'un mètre au moins.. Visite à Grignon où nous dînons et couchons. Grignon loge une partie du personnel du ministère de l'Agriculture.

Lundi 17 avril

Incroyable audace des généraux de la Commune qui publient des rapports, des ordres du jour sur un quintuple assaut livré au fort de Vanves et repoussé, sur des charretées de morts emportées par les Versaillais des étendards pris, etc. quand il n'y a eu absolument aucune attaque. C'est pour le faire croire aux Parisiens que pendant toute la nuit les forts tirent à pleine volée dans le vide — ou sur les malheureux villages de Clamart ou de Châtillon — On vient de répondre aux rodomontades en enlevant le château de Bécon, forte

position entre Courbevoie et Asnières d'où on domine la plaine.

À l'Assemblée on commence la discussion de la loi des loyers, loi difficile qu'on ferait bien d'ajourner : on veut réparer une maison au milieu d'un tremblement de *terre. (suivent les interventions des députés).*

Mardi 18 avril

Suite de la loi des loyers — Dîner chez M. Lambrecht — visite le soir à M.Thiers très peu de monde. J'y apprends qu'on est maître de Bois-Colombes et d'Asnières d'où les insurgés ont été repoussés en désordre.

Mercredi 19 avril

Réunion chez M. de Corcelles (Mgr d'Orléans, le duc de Broglie, etc.) pour étudier une proposition tendant au rétablissement du Conseil Supérieur de l'Instruction publique et des garanties assurées au corps enseignant sur la base de la loi de 1850.

Suite de la discussion de la loi des loyers.

Jeudi 20 avril *(Poursuites des discussions sur la loi des loyers).* Je suis chargé en l'absence de M. Saint-Marc Girardin de déposer sur le bureau la proposition tendant à rétablir le Conseil d'Instruction publique sur les bases de la loi de 1850.

Vendredi 21 avril, réunion chez M. de Meaux pour se concerter en vue des réformes à demander dans toutes les parties de l'enseignement. Une sous-commission dont je fais partie doit réunir les actes divers qui ont modifié la législation depuis 1850.

Réunion dans les bureaux. L'amiral La Roncière — Le Nourry qui nous a présidés vient avant de nous quitter nous rendre compte de ce qu'a pu faire la Commission des Quinze. Elle ne s'est pas sur tous les points accordée avec M. Thiers ; mais l'amiral rend hommage à l'activité à la capacité rare qu'il déploie chaque jour dans l'organisation des forces qu'il a réunies et qu'il dirige. Le moment des grandes décisions approche. Le conseil des généraux demande pour attaquer les insurgés dans Paris 100 000 hommes, c'est-à-dire un effectif de 120 000 h. On va les avoir et on agira. Mais l'amiral persiste

à croire que l'attaque de vive force du mur d'enceinte serait trop meurtrière ; il croit qu'il faut se faire ouvrir une ou deux portes de Paris. Un lieutenant de vaisseau très hardi, peut-être fort téméraire, s'était proposé de former une troupe pour tenter cette opération. On en parla et Le Gaulois n'eut rien de plus pressé que de l'annoncer en donnant le nom de ce lieutenant en sorte qu'au lieu de nous faire entrer dans Paris il est réduit à s'y cacher.

À l'Assemblée, discussion d'un amendement à la loi des loyers.

Samedi 22 avril

Ma surprise en rencontrant Aristide, rue des Réservoirs. Il est venu voir son directeur, il doit repartir à 5 h 1/2 sans que je le revoie. Bonnes nouvelles d'Adèle, deux bonnes lettres des Petites Dalles.

À l'Assemblée, rapport des pétitions. Pétition contre le général Bordoue que la loi du reste (?) renvoie à la vie privée à moins qu'il ne puisse faire valoir des titres exceptionnels. La commission constate que les seuls titres exceptionnels c'était trois condamnations en police correctionnelle dont une pour détournement et une pour escroquerie. M. de La Rochetulon cite une dépêche de Gambetta contre une inaction funeste de Garibaldi à Dijon. Le général Patissier qui a commandé un corps de mobiles auprès de Garibaldi dit que la cause du désastre de Bourbaki a été l'armistice mal transmis de Paris qui a suspendu la marche de l'armée de l'Est tandis que l'armée prussienne continuait à marcher. Cela amène un député de la Côte d'Or « à rendre hommage à Garibaldi ». Suite des pétitions.

Dimanche 23 avril

Pas de séance — rien de nouveau ; on s'attend de jour en jour à quelque chose. Promenade solitaire dans les bois de Viroflay. Camp dans la plaine. Murs du château dont les créneaux sont à peine rebouchés. La petite maison que Laure a occupée a dû servir de poste aux Prussiens. Le soir, visite chez M. Thiers qui paraît fatigué et même plus soucieux que d'habitude. J'y rencontre ce chef de bataillon que Garibaldi et Bordoue avaient fait condamner à mort pour mieux mettre leur échec sur son compte ; qu'ils avaient par commutation de

peine envoyée au bagne d'où M. Thiers eut grand peine d'obtenir de Crémieux qu'il le fit sortir.

Lundi 24 avril

Formation des bureaux — discussion sur ma proposition d'addition à l'article 95 du règlement concernant les pétitions. On paraît craindre dans mon bureau que malgré les garanties que j'assure pour la remise en discussion des pétitions écartées par un ler ordre du jour, le droit de pétition ne semblât lésé.

Mardi 25 avril

Réunion chez M. de Meaux d'une commission extraparlementaire qui veut s'occuper des questions d'enseignement. M. de Corcelles est nommé président moi vice-président M. Delpit est sous-secrétaire.

À l'Assemblée ma proposition réglementaire a plus de succès dans la commission que dans mon bureau ; le principe en est accepté. M. de Bonald, le rapporteur de la prise en considération est nommé rapporteur par 11 voix contre 3 données à M. Delpit.

Courte séance ; interpellation sur l'insurrection qui a éclaté en Algérie. Mais notre insurrection nous occupe davantage — Le canon gronde, on attaque vigoureusement le fort d'Issy. Un aide de camp du ministre de la guerre a été blessé. Visite à la salle du Jeu de Paume, plaque commémorative du serment. Ils ont juré de ne pas se séparer avant d'avoir établi le royaume sur des bases solides ! — maison natale de Hoche rue Satory.

Mercredi 26 avril

À l'Assemblée, interpellation de Louis Blanc sur la circulaire de M. Dufaure relative à l'application de la loi du Jury. Il se plaint qu'il ait traité la conciliation comme un crime et se lamente sur la guerre civile. On lui crie : « À qui la faute ? ». Vive réplique de M. Dufaure. Louis Blanc en est réduit à venir s'expliquer : il a voulu demander au garde des Sceaux s'il veut faire poursuivre comme un crime le désir d'arriver à la paix. M. Dufaure lui dit qu'une telle question n'a pas besoin de réponse et accable par un dernier coup ceux qui sous le couvert de la conciliation ne cherchent qu'à couvrir la révolte.

Comment on fait la conciliation à Paris. Briot me dit qu'il vient de rencontrer un des principaux ouvriers de M. Bréguet qui pendant 14 jours a été détenu à la Conciergerie. Il avait été arrêté pour avoir manifesté quelque dégoût pour des officiers de la garde nationale ivres. Il demeurait place Dauphine et vers le commencement des hostilités s'étonnait d'entendre chaque nuit de 2 à 5 h du matin une sorte de fusillade du côté du Palais de Justice. Il en eut l'explication quand, enfermé dans sa cellule, il entendit à la même heure les cris des victimes quand on les emmenait à la mort, les coups de fusil. La couverture qui lui avait été donnée était maculée de sang et percée de trous comme des coups de baïonnette. Il n'est sorti qu'en sa qualité de Suisse et par la protection de son consul et il a dû signer toutes sortes d'engagements de ne rien révéler de ce qu'il a vu. Il a parlé pourtant ; mais ce n'est qu'en tremblant qu'il s'est laissé conduire chez M. Dufaure : car il craint que son nom divulgué avec ses révélations n'attire sur lui la vengeance de ces hommes qui continuent de le dominer par la terreur.

Jeudi 27 avril

Réunion chez S.M. Girardin pour l'étude des questions d'enseignement supérieur. À l'Assemblée M. Thiers vient faire un exposé de la situation évidemment dans la pensée, à la veille des élections municipales, de faire connaître la vérité sur l'insurrection de Paris, l'inanité de ses raisons et de ses vues, ses funestes effets, la liberté remplacée par le despotisme, invasion prolongée dans la province et de manifester les dispositions du gouvernement et de l'Assemblée parfaitement résolus à rétablir l'ordre légal avant tout, à châtier le crime, à pardonner à l'égarement et à se consacrer à la libération et à la réorganisation du pays jusqu'au jour où on pourra le constituer définitivement. Quelques interruptions mal entendues sont malheureusement mal interprétées par M. Thiers dans son discours — Elles amènent à la tribune M. de Kerdel qui pose trop en chef de parti et qui après l'explication du malentendu reprend à contretemps la question constitutionnelle que M. Thiers lui-même avait réservée.

Vendredi 28 avril

Progrès de l'attaque contre le fort d'Issy — demande d'interpellation de M. Luro : accueil qui présage des orages —

la gauche voudrait la renvoyer à un mois. Juste observation du Président : que le droit d'interpellation est un droit précieux ; qu'il ne faut pas l'annuler par un ajournement dérisoire ; que la minorité y a intérêt plus que personne. Le jour en est fixé à jeudi prochain.

Samedi 29 avril

Départ à 8 h pour Valenciennes — route de Versailles à St Denys par Bougival Nanterre, Rueil, Colombes et Gennevilliers, travaux de défense des Prussiens autour de Versailles de ce côté : batteries dans le parc de Beauregard et sur le versant du Bulard ; bois du Bulard en partie détruits, murs crénelés — abattis d'arbres dans la vallée de Saint-Michel. On refait le quai de Bougival. Le parc de la Malmaison tout rempli de soldats : établissement du camp sous les bosquets de lilas fleuris. Gendarmes français à Gennevilliers. L'omnibus qui suit le nôtre doit passer à travers les obus qu'on lui lance des murs de Paris. MM. Pajot et Méry, mes collègues qui s'y trouvaient me rejoignent à St Denys — police des Prussiens au pont suspendu de St Denys. La ville toute remplie d'eux. Ce n'est qu'avec une carte du major de place qu'on peut visiter la cathédrale : je remets ma visite à un autre temps. Train de St Denys à Valenciennes lh1/2 longue attente à Amiens et à Somain. Arrivée à Valenciennes à minuit.

Dimanche 30 avril

Je revois ma bonne mère qui cette fois me prévient et me prend au lit. —Visite à la famille — à Lefebvre ; excellents renseignements qu'il me donne sur M.D. *(Célestin Deltombe).* Dîner chez M. Rousseau — visites. Combien de temps durera le siège de Paris ? C'est le cri de tout le monde. Je les ajourne à un mois.

Lundi 1er mai

Visite à Didier. Le vote pour le conseil municipal n'a fait passer que 11 noms qui se trouvaient sur les deux listes — montée d'abstention. On espère qu'avec plus d'ensembles tout le reste de la liste des libéraux conservateurs passera dimanche prochain. M. Petit arrive. Visite chez H. Caffiaux où nous rencontrons M. D. Je me décide à ne repartir que le lendemain.

Mardi 2 mai

Encore une séparation - Départ à midi ½ par le train express. Celui-là tient parole. Nous arrivons à St Denys à 6 h 1/2 heures réglementaires ; petit break pour St Denys. En passant à Gennevilliers, on peut voir les dégâts qu'ont faits samedi les obus. Mais il n'y a plus de gendarmes. On tire beaucoup sur toute la ligne des fortifications et de la Seine. Mais les obus qui dépassent la ligne des nôtres tombent à 500 m de nous au plus près. —Des personnes qui sont avec moi dans la voiture disent que le fort d'Issy et le Moulin Saquet ont été occupés. Une dame qui revient de Paris nous communique le mot d'ordre du jour. Claterest est arrêté ; mais la Commune continue de triompher sur toute la ligne. Le mot d'ordre recommande de ne plus tirer sur Gennevilliers où les gendarmes ont été à moitié détruits, dit-il, mais de tirer sur Colombes où ils sont remplacés par de la ligne. Cela est exact, mais la recommandation du mot d'ordre au moment où nous passons n'est pas suivie — à la caserne de Rueil grand mouvement de troupes ; à la Malmaison, un fort détachement s'apprête à partir pour les combats de la nuit. Arrivée à Versailles à 10 h.

Mercredi 3 mai

Ce qu'on m'a dit du fort d'Issy et du Moulin Saquet n'est pas vérifié. Le fort d'Issy avait parlementé ; la garnison en était partie presque entière ; mais avant qu'on l'eût occupé (on le croyait muet à cela peut-être) il a été réoccupé en force par les insurgés. Il se trouve à présent entièrement investi et devra se rendre.

Journée passée en correspondance —Il n'y avait pas séance à l'Assemblée j'aurais pu rester à Valenciennes un jour de plus. Le soir visite chez M. Thiers, il parle des élections. L'Assemblée, dit-il, a voulu les faire sans plus tarder afin d'avoir partout des municipalités à son image. C'est une faute : mais il n'y aura pas de mal. Le parti de l'ordre s'est malheureusement abstenu presque partout. Il n'y a que les extrêmes qui y aient mis de l'ardeur : les républicains et les légitimistes ; les républicains ont triomphé dans les grandes villes ; mais le parti de la Commune n'aura eu que des succès très limités.

Jeudi 4 mai

Réunion chez M. de Meaux pour les questions d'enseignement. À l'Assemblée, M. Picard annonce la prise du Moulin Saquet. 8 pièces de canon enlevées, 300 prisonniers, dont beaucoup d'officiers ; 150 insurgés laissés sur le terrain — le Moulin Saquet ! — mais allons-nous ensuite attaquer les hautes Bruyères, enlever, Vitry attaquer Bicêtre. Bicêtre défendu, ce serait l'affaire de deux mois !

Interpellation de M. Luro. long discours récité d'abord puis lu au milieu des marques d'impatience de l'Assemblée. Ce qu'il y aurait de fondé dans ses réclamations se trouve écrasé par la prétention trop apparente d'amener une restauration des fonctionnaires bonapartistes M. Dufaure réduit l'interpellation à ces termes et malgré M. Baragon fait voter l'ordre du jour par l'Assemblée.

Vendredi 5 mai

Peu de nouvelles — forte canonnade à courte séance — promenade à Trianon ambulances établies dans l'avenue du petit Trianon. On a signalé dans les hôpitaux à Versailles des cas de pourriture d'hôpital.

Samedi 6 mai

Réunion chez M. de Meaux pour la rédac. définitive des propositions sur les conseils académiques et les conseils départementaux — Séance d'Assemblée : interpellation de M. Leroyer, procureur général républicain et député de Lyon sur les élections de Lyon, annulées par la démission des Conseillers nommés et remises à demain ; il paraît que ses amis ont donné sa démission sans l'avoir averti et il réclame contre la remise à demain comme étant un délai insuffisant. Tout en parlant avec énergie contre le parti de l'émeute à Lyon, il fait ses affaires plus qu'il ne le paraît croire — Question de M. Tolaine au ministre de la guerre sur une affiche officielle de Paris annonçant que 4 gardes nationaux arrêtés par 400 soldats ont été tués par un officier — grand tumulte. Langlois se précipite à travers la salle vers la droite, gesticulant. On l'arrête en lui disant : « Ne faites donc pas le Polichinelle ». La séance est suspendue. Le ministre prend enfin la parole pour démentir hautement ces infamies. C'est après cette agitation qu'est présenté notre projet sur les conseils académiques.

Dimanche 7 mai

Réunion pour l'inst. primaire. — promenade par les bois vers Meudon et la porte de Châtillon. Le carrefour du Cèdre, si familier aux anciennes promenades. Sur la hauteur qui domine la fontaine de Louveciennes grands abattis de petits arbres pour rendre l'accès impraticable — On a le spectacle des ravages de la guerre étrangère, et on entend la guerre civile, violente canonnade. Au pied du cèdre, sifflement des obus qui éclatent vers Meudon, route du cèdre vers la grande ferme qui termine le bois du côté de la plaine. Les grands arbres abattus tout au long dans la proportion d'un sur trois ou quatre. À la lisière du bois, on sort au milieu de la plaine — une grande ferme occupée par des troupes. On est là au voisinage du Petit Bicêtre — retour par la route qui passe au Hêtre sanglant et longe le petit étang de Chaville à mi-côte et le parc de Viroflay.

Lundi 8 mai

Réunion chez M. de Meaux p. la propos. de loi d'inst. primaire — M. de Corelle nous donne lecture d'une lettre d'un personnage important où se trouve relatée la conversation d'un riche industriel d'Alsace avec M. de Bismarck — M. de Bismarck le reçut avec grand empressement jusqu'à le faire dîner avec lui en tête à tête et dans la conversation après dîner en fumant des cigares il lui dit qu'il connaissait la France mieux que M. Thiers non seulement les provinces occupées par les Prussiens où ils ont des chefs, tant militaires que civils des plus sagaces, mais les autres provinces ; que les Prussiens ont été mal vus là où ils ont usé maladroitement de la force, mais que là où ils se sont conduits avec retenue ils sont fort bien vus et seraient regrettés par crainte des rouges ; que, quant à l'avenir de la France, il y a deux hypothèses : ou le gouvernement que veut établir M. Thiers se maintiendra tant bien que mal, si tant est que M. Thiers triomphe de l'insurrection de Paris, ce qui n'est pas assuré ; et les Prussiens n'y auront rien à dire si les engagements sont tenus ; ou on voudra en revenir au système monarchique, et l'Assemblée songera à une royauté empruntée aux Bourbon : dans ce cas la Prusse s'y opposera. La Prusse n'acceptera que les Bonaparte parce que c'est une dynastie qui relèverait d'elle ; et si la peur des rouges ne suffisait pas à la faire

accepter de la France, la Prusse se chargerait de l'établir en occupant passagèrement la France ce qui ne serait d'ailleurs pas difficile. C'est-à-dire que la Prusse ne veut à aucun prix des Bourbon comme d'une dynastie qui domine toutes les autres par son ancienneté, qui rabaisse singulièrement à ce titre les Hohenzollern ; une dynastie qui a fait la France et qui pourrait vouloir la refaire ; elle accepterait au contraire les Bonaparte comme une dynastie marquée du sceau de la défaite — ou la République comme un moyen de la ramener à bref délai, sans qu'elle ait besoin de s'en mêler — il est probable que c'est ce parti qui conviendrait le mieux à M. Bismarck comme aboutissant à la même fin d'une manière plus durable : car il ne pourrait pas se dissimuler que les Bonaparte rétablis et maintenus par la Prusse tomberaient le jour où son appui lui ferait défaut. Gardons-nous-en de quelque façon qu'ils songent à revenir et tenons note des vues de M. de Bismarck. Ce qu'il désire pour la Prusse est ce que la France doit le plus redouter pour elle-même.

Mardi 9 mai

Tout l'intérêt de la séance est dans l'annonce de la prise du fort d'Issy ce matin vers 11 h. le mot d'ordre en annonçait l'évacuation dès le matin — un combat démesuré a eu lieu à Neuilly. Peu d'insurgés ont pu échapper à l'irritation des soldats.

Hier soir, attiré par le bruit du canon de Montretout, je suis allé jusqu'au château de Marnes : tout y est encore comme l'ont laissé les Prussiens : murs écrêtés, banquettes formées de fascines et de terre du côté du bois et de l'autre côté dans le parc, arbres abattus, la tête tournée vers Paris formant un inextricable fouillis qui arrêterait toute une armée sous le feu des tirailleurs abrités derrière le mur.

Mercredi 10 mai

Séance de peu d'intérêt : l'intérêt est au-dehors. M. de Malleville, vice-président, à la tête d'une partie du bureau et d'un grand nombre de membres de l'Assemblée reçoit les détachements des diverses armes qui ont concouru à la prise du fort d'Issy.

Jeudi 11 mai

Arrivée d'Henri. Il y a un an qu'il nous avait quittés et que de choses dans cet intervalle — promenade au petit Trianon.

À la Chambre, M. Thiers annonce la signature de la paix. On n'en sait pas encore les conditions définitives. Les évènements de Paris ôtaient tout espoir de ne rien obtenir de mieux que les préliminaires. Tout ce qu'il peut dire c'est qu'ils n'auront pas été aggravés. — 2e lecture de ma proposition d'une addition à l'art. 95 du règlement. Résolution de passer à une 3e lecture.

M. Thiers, attaqué par quelques députés, demande la confiance de l'Assemblée.

Visite le soir à M. Casimir Périer. Sa maison aux Champs-Élysées a reçu déjà 10 obus — et on nous accuse de bombarder volontairement Paris ! — On parle d'une tentative d'escalade qui aurait été faite cette nuit, la Commune est aux abois.

Vendredi 12 mai

À 8 h le canon se fait toujours entendre, rien de nouveau. On suit la marche régulière, la batterie de Montretout prenant en enfilade les bastions de la rive gauche (Grenelle, Vaugirard) ceux du parc d'Issy n'ayant plus à craindre le feu du pont ni des batteries voisines, prenant de même les bastions de la rive droite (Auteuil Passy). Les murs ainsi désarmés, la troupe peut s'établir plus à l'aise dans Boulogne et Billancourt. On parle des cheminements vers l'enceinte et incessamment, par brèche ou escalade, on entrera probablement vers Passy. Départ d'Henri à 10 h 1/2. À la Chambre, discussion du projet de loi sur les complices des vols qui se font dans Paris. La Chambre est égayée par la pantomime et le hoquet dramatique du rapporteur M. Bertrand qui se croit toujours en cour d'assises et par le parapluie de M. Langlois. — après cette loi il n'osera plus acheter un parapluie de peur de complicité!

Samedi 13 mai

Une tentative de surprise a eu lieu la nuit dernière et déjà depuis plusieurs nuits. Celui sur lequel on comptait a fait défaut ou a trahi — mais on avance régulièrement Vanves est cerné, le parc de la Maison des Oiseaux, le lycée de Vanves enlevé, les insurgés rejetés, pour cette section, au-delà des

fortifications. Jules Favre lit le traité de paix à la Chambre ; rumeurs générales à plusieurs passages. Rien n'a été retranché des conditions pécuniaires, la part de la dette de l'Alsace non reconnue ni déduite et conditions plus rigoureuses dans la durée de l'occupation des environs de Paris. Jules Favre reconnaît que l'insurrection a rendu ces conditions plus dures — il valait donc la peine de tenter, de risquer même quelque chose pour en finir plus vite ; et à cet égard, même après le succès nous pouvons avoir raison contre M. Thiers. Conversation de Jules Favre avec plusieurs d'entre nous dans les couloirs. Il admire la force de M. de Bismarck, il avoue qu'il est disposé à se confier à la parole de ceux avec qui il est en rapport — disposition dangereuse pour un diplomate, nous en avons eu la preuve à nos dépens.

Dimanche 14 mai

Messe à la chapelle quête pour les blessés. Visite aux batteries d'abord à Saint-Cloud puis Ville-d'Avray. camp de fusiliers de la marine dans le parc, magnifique arbres abattus dans les allées voisines du pavillon de Breteuil et de la lanterne de Démosthène — la lanterne, amas de ruines. Vue des attaques sur Paris. Un obus tombe au pied de la terrasse quelques autres coups dirigés du pont de Sèvres. La batterie de Breteuil et celles de Sèvres et de Meudon tirent beaucoup. — Château de Saint-Cloud : les murs noircis par l'incendie se dessinent à vide dans le ciel — la ville de Saint-Cloud : quelques rues marquées par un étroit passage à travers les décombres rangés en tas à droite et à gauche ; vue des maisons comme dans la coupe des édifices dessinés par les architectes : plusieurs sont littéralement coupées en deux. Les Prussiens se sont servis de la poudre pour en faire sauter la façade. Ils avaient pensé après l'affaire du cg (?) que les Français ne revinssent et ne s'établissent dans les maisons en tirailleurs. Par la rue Royale on arrive droit aux batteries de Montretout : elles tonnent à faire craindre que les façades qui restent de certaines maisons incendiées ne s'écroulent par la commotion. Les batteries commencent avec le parc de la maison Pozzo di Borgo depuis le point où la route monte vers Garches et elles surplombent le chemin de fer. Vue du tir sous le feu de ces batteries D'un point situé de l'autre côté du

chemin de fer et qui domine tout Saint-Cloud violente commotion quand la pièce qui tire est celle qu'on a derrière soi et que l'obus vous passe à une dizaine de mètres au-dessus de la tête. Je remonte par la route de Garches et tournant au parc Pozzo di Borgo je visite une autre batterie située plus haut à gauche en regardant Paris, la batterie N° 3. Là les spectateurs sont dans une situation inverse, derrière les canons de Paris par la route et dominant les batteries. On peut suivre toutes les opérations et vérifier la justesse du tir contre les batteries du Point du Jour et contre la porte d'Auteuil qui est en ruine. On peut voir aussi dans la plaine une ligne jaunâtre à travers la verdure à petite distance de la ligne du rempart et une sorte de fourmilière tout au long : c'est la tranchée et les mineurs qui y travaillent à 2 ou 300 mètres de l'enceinte. Mais le feu des batteries de Montretout est si violent (15 coups à la minute) et si juste que le rempart est devenu inabordable et que les soldats du génie piochent sans s'inquiéter. Pas un coup ne répond pendant une heure. Je passe là au feu des batteries. Un officier vient faire retirer le monde, il est vrai en engageant à aller 200 mètres plus loin vers Montretout de peur des projectiles. Il semble que ce soit là un moyen poli d'éloigner les curieux qui du reste n'ont rien à faire sinon rien à voir en cet endroit.

La de Montretout ébauchée, quel dommage qu'elle n'ait pas été achevée ! Elle doublait le mont Valérien et rendait bien difficile aux Prussiens l'occupation des hauteurs de Garches et la Jonchère. Le village de Garches détruit systématiquement comme la ville de Saint-Cloud et dans le même temps — restes des batteries prussiennes sur les hauteurs de Garches en avant de l'Hospice. Retour par la route de Vaucresson.

Lundi 15 mai

On a affiché la prise du fort de Vanves abandonné comme le fort d'Issy. — réunion dans les bureaux pour la nomination de la commission pour le traité définitif de paix. Explications que nous donne le ministre des Finances qui fait partie de notre bureau : Les conférences de Bruxelles n'aboutirent pas et ne pouvaient aboutir. Les envoyés allemands y montraient une insolence extrême. Cependant l'opinion s'irritait en Allemagne de ce retard. On avait compté sur la paix, on la voyait reculer, compromise par l'insurrection

de Paris : on voulait en finir. M. de Bismarck avait déjà plusieurs fois offert par écrit au gouvernement français de réprimer l'insurrection de Paris, offres qui avaient toutes été rejetées. Il l'offrait d'autant plus qu'il savait qu'avec les dispositions de la Commune cela ne lui coûterait pas bien cher. Il demanda au gouvernement français une entrevue. La 1re séance fut extrêmement dure. M. de Bismarck ne dissimula pas que pour en finir, l'Allemagne était prête à traiter avec n'importe quel gouvernement en France qui lui offrirait les garanties dont il a besoin. Passant en revue les différentes formes de gouvernement possibles, il voulut bien reconnaître que le gouvernement actuel était encore celui qui lui en présentait le plus. Il n'avait agité que les questions sur lesquelles on était enrayé à Bruxelles. Ce fut dans une séance suivante qu'il parla d'arrêter un traité définitif. Ce fut lui qui l'offrit — évidemment il était venu pour cela et il tenait à ce que le traité fût signé en Allemagne ; il voulait réserver à la vieille métropole de l'Europe l'honneur de donner son nom au traité dont il veut faire le titre de l'Empire restauré.

On passe en revue dans les bureaux les divers articles. Sur l'Article 1 concernant Belfort, les Prussiens entendaient que l'on n'avait promis qu'un rayon de 900 mètres à partir de chaque bastion ! ce qui faisait de Belfort une enclave de l'Allemagne — on répondit que ce n'était pas sérieux ; puis un rayon égal à la plus courte distance de Belfort au département des Vosges. C'est alors que M. de Bismarck se montra disposé à des concessions plus larges pourvu qu'on lui cédât un territoire du côté de Thionville : ce qu'il proposait c'était l'abandon d'un territoire qui nous isolait complètement de la frontière du Luxembourg — puis ce fut la proposition actuelle qui nous laisse une moitié de cette frontière et nous donne en échange presque tout le canton de Belfort. Au point de vue de la population, de la stratégie et des communications, l'échange nous paraît être entièrement avantageux. Quoi donc a pu y amener les Prussiens ? C'est qu'avec ce qu'ils nous prennent de Lorraine ils ont acquis de nombreux établissements métallurgiques et les gisements de minerai sont dans la partie qu'ils nous demandent. La grande objection est celle-ci : comment céder des populations qui au titre même du traité de paix ont le droit de rester françaises. Ce qu'on peut répondre c'est qu'au titre du même traité un plus grand nombre avait l'espoir de pouvoir le rester. La question ravive

toutes les douleurs poignantes de cette odieuse guerre et de ce funeste traité. —Sur l'article 7, je fais remarquer ce qu'il y a de dans l'évacuation facultative que se réserve l'Allemagne d'évacuer les forts quand elle jugera l'ordre suffisamment rétabli. Ce n'est pas une stipulation c'est une injure. Il résulte du silence du traité et des explications que ni la dette des provinces cédées ni la valeur des forêts de l'État en Alsace ne seront déduites : c'est d'une part 450 millions de l'autre 150 millions : cela nous rapproche fort du 6e milliard dont on paraît nous avoir fait grâce ! ajoutez-y les sommes dues encore sur les canaux récemment construits et cédés ! — détails sur l'affaire des Chemins de fer de l'Est — c'est la meilleure de ces malheureuses stipulations.

Le bruit court que les insurgés ont évacué tout ce qu'ils occupaient hors de l'enceinte : bruit invraisemblable si on le généralisait. Il n'en est rien. M. Thiers nous dit que la tranchée est à 130 mètres de l'enceinte. Il a hâte comme les autres d'en finir ; il le répète chaque fois au conseil de guerre, les généraux lui répondent du succès, il faut les laisser conduire les opérations comme ils l'entendent : ce n'est qu'une affaire de quelques jours.

Mardi 16 mai

Le capitaine Petit m'annonce qu'il est attaché à l'état-major du 2e corps et va faire partie d'une armée active — quelle inquiétude pour J. (Jeanne) si on le lui disait ! — Vote de la proposition sur les

publiques : discussion fâcheuse et non fondée d'ailleurs sur le vote immédiat. Le Président reçoit dans la cour les canons pris à Vanves. Nomination des bureaux.

Mercredi 17 mai

Ma proposition d'addition à l'article 95 du règlement sur les pétitions est admise définitivement en trois lectures sans que j'aie eu besoin de prendre la parole. — forte explosion entendue à 5 h 1/2 dans la direction de l'attaque — canonnade encore toute la journée.

Jeudi 18 mai

Départ du cap. Petit pour le château de Montclan où est l'état-major du général Cisssey. Il doit diriger les travaux de la tranchée un jour sur cinq. Puisse cela finir bientôt.

Séance malgré l'Ascension pour le vote du traité de paix. Beau rapport de M. de Meaux. Sentiment religieux qui le relève. J'aurais voulu parler sur un paragraphe où il est dit que l'évacuation du département de la Seine, etc., aura lieu aussitôt que le gouvernement allemand jugera le rétablissement de l'ordre tant en France qu'à Paris suffisant pour assurer l'exécution des engagements contractés par la France, condition qui n'engage en rien : la vraie obligation est dans le paragraphe suivant : « dans tous les cas cette évacuation aura lieu lors du versement du troisième demi-milliard » : avant le paiement la France ne peut exiger, après, l'Allemagne ne peut refuser l'évacuation. La phrase précédente n'est donc pas une stipulation, mais une injure. Je voulais demander qu'on la supprimât d'un acte qui a la prétention de rétablir le bon droit entre deux nations. Mais le rapporteur ayant dit que rien ne pouvait être modifié du traité, même dans la rédaction, que c'était à prendre ou à laisser, je m'abstins d'une observation qui n'aurait eu d'autre effet que de faire ressortir l'humiliation qu'il nous faut subir — Le général Chanzy aurait bien fait de s'abstenir aussi de faire son discours. Il provoqua un discours de M. Thiers qui fit évanouir d'un souffle toute la réputation qu'on lui avait faite. Le discours était amené du reste par une

plus importante : la question d'échange laissait l'Assemblée fort perplexe. M. Thiers fait voir de la façon la plus claire qu'il n'y a point à hésiter en faveur de Belfort. M. Chabaud-Latour qui avait parlé contre à la commission parla pour et d'une façon très pertinente à la tribune ; le général Ducrot veut y ajouter des observations qui ne font que montrer quel pauvre stratège il serait. Il parle de l'invasion de l'Allemagne par Belfort. Il se voit par là sur le Danube ; il n'a pas l'air de savoir qu'entre le Rhin et le Danube il y a la Forêt Noire — incident de Peyre sur les responsabilités de la guerre : l'Empereur et la dictature républicaine : mot qui fait bondir la gauche. V. Lefranc y répondant rend hommage à la restauration. Il fait redoubler le tumulte quand il rend hommage au gouvernement de la Défense nationale (amère dérision !), mais il revient à un ton plus conciliant et finit avec applaudissements de tous. Vote avec scrutin sur l'échange, vote par assis et lever pour le traité — Comment le vote au scrutin n'est-il pas nécessaire ? M. Valette a répondu qu'il n'y

avait pas ouverture de crédit ! — cinq milliards ! — et un abandon de territoire !

Vendredi 19 mai

Pas de séance publique. Je vais au château de Montclan pour voir M. Petit. Il venait de partir avec le général Rivière pour visiter les tranchées.

Samedi 20 mai

Réunion dans les bureaux. Je suis nommé commissaire pour le projet de rebâtir l'hôtel de M. Thiers. — Aristide vient me surprendre à la Chambre. Dîner chez M. Thiers — rien de nouveau sur Paris — M. Thiers a peu de confiance dans les projets de réorganisation de l'armée à la prussienne. — La localisation de l'armée lui paraît inapplicable : un certain nombre d'armées tout organisées ayant leur artillerie, leur génie, leur intendance et vivant dans des camps, voilà selon lui la vraie forme de l'armée française. Avec celà, dit-il, on ne pourra faire la guerre à la France et sans la France.

Dimanche 21 mai, messe au château — visite à M. Petit à Montclan. Il a dirigé la veille les travaux de la tranchée devant Grenelle. On bat en brèche : il pense qu'on pourra entrer de ce côté mardi. Mais à 6 h au moment où nous allons dîner, on apporte la nouvelle que le général Douai est entré par le Point du Jour. C'est le général Cissey qui vient de l'apprendre. Cette nouvelle depuis si longtemps attendue est confirmée à Versailles. Dépêche du gouvernement. Des détails qu'ajoutent des députés qui ont pu suivre les troupes. On est entré par une brèche et par la porte d'Auteuil renversée par le canon ; les troupes une fois entrées ont pu, sans trop de résistance enlever la seconde ligne de défense formée par le viaduc du chemin de fer. Nos ambulances y sont adossées. Le bruit est même répandu qu'on est entré par Montrouge, peut-être par Grenelle, car l'entrée au Point de Jour rend la position peu tenable de l'autre côté de la Seine — mais à 8 h on n'en savait rien au château de Montclan. Rochefort dans l'après-midi a été amené à Versailles. Il a pu juger que sa popularité n'est pas grande…

Lundi 22 mai

On apprend que le général Cissey est entré par la rive gauche comme le général Douai par la rive droite, ce dernier ayant envoyé par le viaduc des troupes qui ont ouvert les portes au 1er. Je vais à la terrasse de Meudon. Surtout vers midi, j'entends une forte explosion suivie bientôt d'un grand nuage de fumée blanche. De Meudon on voit le foyer de l'incendie à gauche du dôme des Invalides et un peu au-dessus. Je craignais que ce ne fût le ministère des Affaires étrangères. J'apprends au retour que c'est le manège de l'école d'état-major. On voit Montrouge et Bicêtre tirant quelques rares coups de canon. — on entend davantage la canonnade au centre de Paris et vers Saint-Ouen. — aspect formidable des batteries et des tranchées prussiennes à Meudon. Le château n'a comme celui de Saint-Cloud que ses murs avec une façade presque pas endommagée. À l'Assemblée, ovation à M. Thiers.

Prise en considération de notre proposition sur le conseil de l'Instruction publique attaquée par M. Brisson — défendue par le ministre — sauf le détail qui est en effet à discuter. J. Simon me dit qu'elle est très mal vue dans les bureaux.

Mardi 23 mai

Tout l'intérêt est dans la suite des opérations de l'armée dans Paris — à 2 h on apprend que Montmartre est occupé. C'est ôter aux insurgés le refuge sur lequel ils comptaient avec la ressource de brûler Paris quand ils en seraient chassés. Le cercle va se resserrer par la rive gauche et par la rive droite de manière à les envelopper dans le centre : Tuileries Louvre et Hôtel de Ville : opération bien conduite, mais dangereuse : Si on les renferme dans le Louvre, ils auront de formidables otages : Raphaël Titien, etc. et je ne peux m'empêcher de le dire ce soir chez M. Thiers — M. Thiers paraît abîmé de fatigue, il espère que la lutte finira demain. — J'ai été nommé rapporteur dans la commission pour les propositions tendant à relever la maison de M. Thiers.

Mercredi 24 mai

Le bruit se répand dès ce matin à la salle des conférences que les insurgés ont mis le feu aux Tuileries, au ministère des Finances. Un gendarme revenu du Palais de l'industrie a dit à l'amiral qui nous l'a répété que les Tuileries

sont entièrement en flammes, il l'a vu ; il croit que le Louvre brûle aussi. Les flammes des Tuileries ne lui ont pas permis de le voir : mais il en est presque assuré !! — consternation générale; d'autres rapports viennent confirmer et augmenter ces nouvelles douloureuses. Le Conseil d'État brûle aussi. Vers 1 h on entend une forte explosion. À 3 h M. Em. Arago qui revient de Montretout dit qu'il a vu une fumée noire suivie d'un même jet de fumée blanche un peu avant d'entendre l'explosion, et que cette fumée était fort à la droite des Invalides ; que les officiers de Marine avec lesquels il était dans l'observatoire de Montretout croyaient que c'était à la gare du Montparnasse ou au Luxembourg. Serait-ce la poudrière du Luxembourg ? Que serait devenue la famille Lavergne, la maison de ma mère et de ma sœur ? — À 3 h M. Thiers donne les nouvelles qu'il rapporte de Paris. Les Tuileries sont détruites moins le pavillon de Flore ; dans la galerie du bord de l'eau, l'incendie a commencé, on a pu l'arrêter et sauver les tableaux ; le ministère des Finances, le Conseil d'État brûlés ; l'Hôtel de Ville est en flamme. Les insurgés se battent encore au Panthéon, à la place de l'Hôtel de Ville, à la caserne du Prince Eugène et à la gare du Nord. Ils se battent en beaucoup d'autres endroits par groupes isolés. Il n'est pas sûr de circuler dans Paris. On y rencontre des cadavres gisant encore. C'est un champ de bataille Personne pour éteindre les incendies. Des pompiers ont dit-on jeté du pétrole au lieu d'eau, Eudes et Ranvier qui se sont réfugiés à Versailles y sont reconnus et arrêtés. On dit le soir que Delescluzes est arrêté.

Jeudi 25 mai

Nouvelles de plus en plus désastreuses. L'insurrection perd du terrain à chaque heure, mais les désastres s'accumulent. Le Louvre est sauvé ; les flammes se sont arrêtées aux grands guichets du pavillon Lesdiguières ; mais de l'autre côté, la bibliothèque du Louvre, bibliothèque spéciale d'une richesse unique, est entièrement détruite. Le Palais Royal brûle ; et les misérables ne s'attaquent pas seulement aux monuments publics : un de nos collègues a vu des Tuileries toute la rue de Rivoli en flammes des deux côtés. Depuis le Louvre aussi loin que son regard pouvait porter dans la direction de l'Hôtel de Ville. Des femmes parcourent la ville jetant du pétrole dans les caves et de l'étoupe enflammée.

Une d'elles qu'on a arrêtée a dit avant qu'on la fusille : c'est fini pour moi, mais vous en verrez bien d'autres ce soir. Les clubs de femmes dans les églises leur ont tourné la tête. Ce ne sont plus des mégères, ce sont des furies — . Les concierges dans toutes les rues s'empressent de boucher les soupiraux des caves — La bibliothèque Mazarine et la bibliothèque de l'Institut n'ont été sauvées que grâce à la prompte arrivée des marins ; des cuves de pétrole étaient prêtes pour l'incendie. Le Luxembourg est intact. Hier on a enlevé le Panthéon. M. Petit devait être à l'attaque ; que lui sera-t-il arrivé ? M. le duc de Manier (?) qui se trouvait présent me dit que l'attaque a été vivement menée et qu'on n'a pas perdu beaucoup de monde, mais qu'il y a des blessés. Il me dit aussi que ce qui a sauté mercredi c'est la poudrière de l'Orangerie du Luxembourg. L'École des Mines qui y est adossée est en feu. Qu'est devenue notre maison qui était en face ? Il ne l'a pas remarquée. Il n'a pas vu d'incendie de ce côté ; mais des ruines ? Le rapport dont je suis chargé sur la maison de M. Thiers ne me permet pas d'y aller voir. M. Picard dit à la séance que les forts de Montrouge et de Bicêtre se sont rendus et que l'insurrection est réduite à la barrière d'Italie et à Belleville qui sont cernées et vont être tournées — mais le soir on nous dit qu'on se bat encore à Montrouge, rue du Temple, etc.Que deviendront les Archives si les insurgés occupent encore le quartier ? — Dans l'après-midi, une forte colonne de fumée noire s'élève du côté de Paris. La direction relevée sur la carte mène à la Halle aux vins. Serait-ce les derniers adieux du fort d'Ivry ?

Vendredi 26 mai

On dit que l'incendie d'hier a pris les greniers d'abondance —L'insurrection paraît se réduire à un haut quartier de la rive droite vers Belleville. Lettre de M. Petit : il m'annonce qu'il a été aux attaques du cimetière du Montparnasse, du Luxembourg et du Panthéon et en revient sain et sauf. Les insurgés fuient par la vallée de la Bièvre où ils sont poursuivis. Il me dit aussi que la poudrière du Luxembourg a sauté que mon appartement est intact, que celui de Victor a plus souffert, mais que les meubles ne sont pas endommagés. — Séance de la Chambre : je lis mon rapport sur la maison de M. Thiers — Nouvelles de l'insurrection : les insurgés sont encore à Belleville, à la

barrière du Trône. On croit que l'archevêque est sauvé, mais plusieurs otages ont péri !

Un de mes collègues a été à Passy et me dit que la maison d'Adèle n'a été touchée ni par les obus ni par les insurgés. — J'ai les plus sérieuses inquiétudes sur la maison d'Henri Lussigny d'après un rapport du ministère de l'instruction publique et les explications qui en sont données. Mais le soir M. Delpit me dit qu'il a été place St Germain l'Auxerrois et que le groupe de maisons vers la Samaritaine a paru intact — nouvel incendie dont on voit l'énorme lueur de la rue des Réservoirs : il paraît dans la direction de Belleville ou de la Villette.

Samedi 27 mai

Le gouvnt ne donne aucune information sur Paris. Le ministère de l'intérieur pressé de parler vient lire un résumé de la situation — Mais nous avons lu cela hier dans Le Gaulois, lui crie-t-on. —Les Archives sont-elles brûlées, oui ou non ? Il n'en sait rien — Mais les archives sont mille fois plus précieuses que les Tuileries. On rebâtira les Tuileries quand on aura quelques centaines de millions disponibles. Quant aux archives les milliards qu'on doit payer aux Prussiens ne nous les rendraient pas si elles étaient brûlées. Ne peut-on envoyer un homme à qui on dirait : vous irez rue et vous reviendrez dans 4 h nous dire si les Archives brûlent oui ou non.

Dimanche 28 mai

Je vais enfin à Paris — Le Point du Jour dévasté. À Passy, visite de la maison d'Adèle = intacte : deux obus sont tombés dans le petit jardin situé devant l'autre face du pavillon Visite à M. de Noilly ; il est resté chez lui au milieu des obus — je vais avec lui prendre des nouvelles de l'archevêque. Le concierge ne sait encore rien. Au moment où nous arrivons deux messieurs viennent trouver M. Jourdan qui lui-même s'est sauvé de la conciergerie à la faveur de l'incendie et lui annoncent qu'il n'y a plus d'espoir à garder. —De l'archevêché je gagne les quais pour voir les traces de l'incendie ; en général les façades et les gros murs restent debout, tout l'intérieur détruit : ainsi la Légion d'Honneur, le Conseil d'État la Caisse des dépôts et consignations ; on aperçoit de là les ruines des Tuileries. Les bâtiments neufs du bord de l'eau ont été atteints jusqu'au 1er pavillon qui précède les guichets :

mais la restauration en sera facile — lugubre aspect de l'entrée de la rue du Bac : c'est le 1er grand échantillon que je vois des incendies des maisons particulières : il est affreux — L'École des Beaux-Arts sur le quai, criblée de balles et à peine une glace percée par une balle.

L'institut est intact. Je passe le Pont des Arts. La belle façade de la Galerie d'Apollon sur le jardin de l'Infante est mutilée par une dizaine d'obus. — La maison d'H. Lussigny quai de l'École B.O. est intacte ainsi que la Belle Jardinière. Sur la Place du Châtelet, le théâtre brûlé à l'intérieur — dévastation de la rue de Rivoli. La maison de Sanglier, boulevard Sébastopol : intacte ; le café en face : brûlé ! à ne pas pouvoir être réparé et de même quelques maisons d'angle vers la rue St Martin — l'Hôtel de Ville — la façade de Henri IV perdue détruite déjà depuis le 1er étage. Les bâtiments neufs pourront être restaurés. Les casernes paraissent intactes ; l'église St Gervais est mutilée à son fronton par un obus. Je reviens vers le Palais de Justice.

L'intérieur du bâtiment neuf, brûlé ; la façade de ne paraît pas avoir trop souffert. La tour de l'Horloge et le bâtiment longeant le quai jusqu'à la 1re tourelle intacts. La salle des pas perdus effondrée. La façade, mais le toit à droite est détruit. La Ste Chapelle s'élève brillante et radieuse au milieu des bâtiments dévorés par le feu ; vingt fois on la crut détruite : elle avait disparu au milieu des nuages de fumée, mais les nuages se dissipant elle réapparaissait étincelante — les plus incrédules crurent au miracle — Le tribunal de Commerce a échappé — aussi l'Hôtel Dieu. Les incendiaires avaient ramassé les chaises et cartons et y mirent le feu, ayant soin de fermer les portes : ce sont les internes de l'Hôtel-Dieu qui ont forcé les portes — Le nouvel Hôtel-Dieu n'a pas été atteint.

Sur la rive gauche, tout le long du boulevard Saint-Michel, nulle trace d'incendie ; seulement quelques trous d'obus jusqu'à l'École des Mines ; dans tout le rayon du Luxembourg, les vitres ont été brisées par l'explosion. La concierge qui était en ce moment dans mon appartement a senti la maison chanceler. J'ai eu une porte renversée, une fenêtre brisée — Je vais de là voir l'emplacement de la poudrière : toutes les baraques qui restaient aux environs sont en cendres ou brisées. — les deux maisons à l'angle de la rue Vavin, maisons, l'une de M. Littré, l'autre de M. Michelet, ont

été incendiées par les insurgés ; mais le feu a été conjuré dans les boutiques. M. Lavergne y a aidé avec ses enfants. Mais l'explosion de la poudrière a brisé toutes les vitres de son atelier et un vitrail que Noël venait d'achever de peindre — Visite à la maison de ma mère ; c'est une maison qui devait être renversée ; la violente secousse qu'elle a essuyée a brisé les portes, les fenêtres, défoncé même la muraille en quelques endroits ; on voit le jour à travers le mur dans la chambre de ma mère — les domestiques prévenues un quart d'heure à l'avance qu'on allait faire sauter les maisons du coin (on ne leur parlait pas de la poudrière) avaient décroché les glaces, enlevé les argenteries et s'étaient réfugiées dans les caves où elles auraient pu être ensevelies sous les décombres de la maison.

Visite à la Visitation. La sœur du tour me raconte les angoisses des pauvres religieuses dans les derniers jours. La Supérieure a su tenir tête aux gens de la Commune et les tenir en respect jusqu'au dernier moment. Ils avaient fait cerner la maison et s'apprêtaient à les enlever pour brûler ensuite le couvent quand l'arrivée des pantalons rouges les délivra. M. Lavergne a aussi raconté l'accueil enthousiaste qui a été fait aux troupes quand elles débouchèrent dans la rue d'Assas par les maisons de la rue N.-D. des Champs perforées. Son fils courut le drapeau tricolore à la main, et ses filles vinrent présenter au générai Rivière et aux officiers qui l'accompagnaient des bouquets de roses. Parmi ces officiers était M. Petit. C'est la première fois que je suis reçu ainsi, dit le général.

Je vais au Luxembourg voir M. Petit qui y a son établissement avec l'état-major du général du 2e corps — il est absent — Dans la cour des femmes prisonnières qu'on a tirées des caves pour les faire respirer au milieu d'un cercle de soldats qui les gardent.

Je vais à Saint-Sulpice qui est sauf et je vais dîner chez M.Lussigny. Après dîner nous allons voir les ruines du Palais-Royal — La façade porte la trace des flammes qui ont dévasté cette précieuse bibliothèque.-dans le pavillon de Marsan il y a encore un feu comme un brasier limité qu'on ne travaille même pas à éteindre. — Ministère des Finances : une partie de la façade sur la rue de Rivoli = tombée dès les 1ers jours. Les pompiers combattent encore le feu dans la rue de Castiglione. — Le socle de la colonne, imposant encore : il

faut le laisser ainsi — la colonne renversée dans la direction de la rue de la Paix.

Visite à la rue St Lazare — devant le magasin du Printemps boulevard Haussmann, rassemblement. Un homme a tiré d'une maison sur un officier et a été arrêté — les boulevards la mairie de l'hôtel Drouot la Bourse, la bibliothèque, la banque intacts.

Retour par la rue du Bac : la maison du Bon Marché intacte — Laisser passer au Commité législatif Minist ; des Affaires étrangères, Invalides, École Militaire : intacts — La rapidité des mouvements du général Cissey heureusement secondé par le génie a sauvé la plupart des monuments de la rive gauche sauf ceux qui faisaient face à la terrasse des Tuileries et pouvaient menacer les insurgés s'ils avaient été occupés par les troupes. Encore maîtres des Tuileries, ils avaient tout d'abord songé à les détruire. Ce sont en général les maisons d'angle sur les rues qui menaçaient les positions qui ont été incendiées, mais il y en eut bien d'autres aussi. Les incendies furent exécutés en vertu d'un plan et par ordre — dans le contre-ordre qui fut obtenu pour les archives et pour l'imprimerie impériale par les communaux établis à l'imprimerie impériale.

Le général Changarnier à propos d'une pétition relative à la reddition de Metz expose l'histoire de la campagne. Il signale les fautes commises, mais comment et pourquoi un grand général commet-il tant de fautes ? Le général Changarnier nous en avait dit davantage à M. Corne et à moi lorsque le 11 février dernier nous nous étions trouvés ensemble dans le train qui nous menait à Versailles. M. d'Audiffret-Pasquier demande que l'on s'occupe des élections. Annonce de la prochaine vérification des élections des d'Orléans.

Mardi 30 mai
Réunion dans les bureaux.

Mercredi 31 mai

Le général Trochu fait la préface des justifications. Le général Ducrot fait une charge à fond, mais aveugle et brutale sur M. Picard et lui donne au moment où il est démissionnaire in petto l'occasion de faire un discours ministériel. Comme on lui disait qu'il sortait victorieux de cette lutte — victorieux, mais

mort, dit-il. —Il a du reste bien faiblement justifié la conduite des députés de Paris au 4 septembre quand ils s'emparèrent du pouvoir. M. Johnston en quelques mots lui a rappelé les faits. — mot malheureux de M. Picard. Oui le 4 septembre nous avons usurpé, mais savez-vous sur qui ? sur M. Pyat — C'est la justification du 31 mai — de quel droit viendra-t-il reprocher à Blanqui et aux autres d'avoir le 31 octobre tenté de prendre ce pouvoir qu'au 4 septembre ils auraient eu en main ?

Jeudi ler juin

Proposition de M. Ravinel pour l'installation des ministères à Versailles — sortie maladroite de M. de La Roche Jacquelin réplique de M. Thiers. M. de Villeneuve demande personnellement le rapport sur les élections des princes d'Orléans — Il sera prêt pour lundi. Je dépose le rapport supplémentaire sur la reconstruction de la maison de M. Thiers.

Vendredi 2 juin

Je vais à Paris — visite à la maison de M. Thiers. la maison : à refaire entièrement. Mais les écuries sont intactes, le jardin n'a besoin que d'être débarrassé des matériaux réunis par lots pour être vendus ; la serre n'a que des vitres à remettre. N. — D. des Victoires fermée : la porte entr'ouverte laisse apercevoir les dévastations. Louis XIV, Henri IV sont restés sur leur piédestal. — La Croix-Rouge : ici le feu a fait l'affaire de l'administration : il a détruit un coin qu'il fallait abattre : mais les malheureux habitants ? Visite à M. Lavergne et à M. Gréard. L'Académie des Inscr. commence à se repeupler — visite à la rue de Rivoli — la maison de Bertrand N° 81, absolument ruinée. Sa domestique a sauvé l'argenterie et laissé perdre le manuscrit d'un volume qu'il venait d'achever. —La nouvelle mairie derrière la caserne démolie à l'intérieur dans la partie qui regarde la rue Saint-Antoine. L'église St Paul St Louis porte des traces d'obus dans ses toits, mais rien à l'intérieur ; la petite église protestante (l'ancienne Visitation) est endommagée à la façade — place de la Bastille : la colonne percée de plusieurs obus — Lugubre aspect des greniers d'abondance trois cents mètres de façade brûlés !

Retour par le Palais-Royal : toutes les galeries et les arcades de la cour intactes. — nouvelle visite aux Tuileries, même impression : qu'on se borne à abattre les cheminées qu'on surmonte le pavillon de l'horloge d'un dôme approprié et qu'on laisse subsister les deux grandes lignes de bâtiments à droite et à gauche et on aura, sauf les détails d'architecture, les colonnes qui n'ont jamais été en harmonie, un des plus beaux monuments du monde.

Samedi 3 juin

Retour par l'archevêché ; l'archevêque exposé sur son lit de parade dans toute la splendeur des habits pontificaux — contraste lugubre de la figure du mort avec le grand appareil plus simplement dans un cercueil à côté. Retour par la place de la Concorde. Les barricades s'enlèvent ; traces de la lutte aux fontaines et à la terrasse des Tuileries — le ministère des Finances le socle de la Colonne Vendôme. Je demeure plus convaincu que jamais que si l'on veut une statue, c'est le vrai piédestal. Ordinairement, on fait le piédestal pour la statue. Ici, on fera la statue pour le piédestal.

Au retour à Versailles, j'entends parler des incidents de la séance d'hier. La lecture du Journal officiel ne m'en eût pas donné l'idée. À la proposition de M. Brunet qui demande la même chose pour les princes exilés et les insurgés de Paris ; qui joint le retrait des lois d'exil à une demande d'amnistie pour ces sauvages dont les principaux auteurs ne sont même pas encore punis, la droite a répondu par la demande de révocation des lois d'exil qui frappent la maison de Bourbon et la maison de France — M. Thiers paraît avoir vu là un coup monté contre son pouvoir. Il s'en est expliqué avec une telle vivacité dans les couloirs que l'on croit qu'il posera lundi la question du cabinet.

À l'Assemblée le projet de loi complémentaire pour la reconstruction de sa maison dont je suis rapporteur passe sans discussion et avec une unanimité rare par le grand nombre de voix que le scrutin réunit 561 votants 561 oui. Or sur 960 membres, 140 sont à renouveler, une vingtaine absents par congé.

Le soir, chez lui ; on parle de faire lundi à la chambre comme réponse à l'abrogation des lois d'exil, la proposition de loi de lui continuer 2 ans de pouvoirs. — proposition imprudente qui diminuera son autorité et qui si elle passe

n'aura sûrement qu'une majorité insuffisante. Le vote des 561 serait-il pour M. Thiers comme un autre plébiscite ?

Dimanche 4 juin

Le bruit du projet des amis de M. Thiers se répand et paraît mal accueilli des principaux députés du centre sans parler de la droite. — promenade à Marly-Louveciennes, Bougival. Retour par le Butard dont les bois du côté du château de Beauregard sont détruits. — Le soir on me dit que les amis de M. Thiers ont renoncé à leur proposition.

Lundi 5 juin

Le matin tout est rompu, dit-on, à midi, tout s'arrange. M. Thiers est dans la commission à 9 h il n'en est pas sorti — L'accord paraît se faire, mais les rapports seront ajournés jusqu'à jeudi — Journée des dupes pour les tribunes — espérons qu'il n'en sera pas ainsi pour l'assemblée.

Mardi 6 juin

Petit changement ministériel : M. Lambrecht remplace M. Picard à l'intérieur. M. Picard est le seul sacrifié du 4 septembre et la banque l'attend ! — Balbie, rapporteur de la commission de la révocation des lois d'exil paraît à la chambre le visage souriant : on est à la paix. Mais on dit que jeudi M. Thiers montera à la tribune et dira en quelques mots que vu les assurances données par les amis considérables des princes le gouvernement ne fait pas opposition — on verra bien. Retour à Paris.

Mercredi 7 juin

J. Simon que j'ai rencontré hier au ministère paraissait très inquiet de la journée d'aujourd'hui. L'Assemblée en se rendant aux funérailles de l'archevêque semblait faire une bravade. Le Maréchal Mac-Mahon trouvait cette démonstration bien précipitée. Surtout ne pas y aller en corps — Le nombre des députés à la cérémonie était fort considérable : tous les ministres — tout s'est bien passé — à la place Saint-Michel au passage du char de l'archevêque, un homme se permet je ne sais quel mot qui fit crier : arrêtez-le. Quand parurent les 1ers cuirassiers qui ouvraient la marche, quelqu'un s'écria : cela fait du bien de revoir ces gens-là.

Jeudi 8 juin

Discussion tendant à renvoyer les lois d'exil contre la maison de Bourbon et validation des élections du Prince de Joinville et du Duc d'Aumale. Rapport très sobre de Balbie rapport de Barthélémy St Hilaire, discours de M. Thiers. Il ne cache pas qu'il était opposé qu'il a posé des conditions dont la commission n'a pas voulu, qu'il a cédé pour ne pas faire une crise à l'heure présente — Il a cédé : mais sur les assurances que les amis des princes lui ont données qu'ils ne prétendraient pas entrer dans le gouvernement, qu'ils ne viendraient pas à la Chambre, etc. — Si je n'avais été décidé à ne pas compliquer encore cette affaire, je serais volontiers monté à la tribune pour dire : « Je n'ai reçu mission de personne en ce débat. Je n'ai pas l'honneur d'être un ami des princes ; je suis pour eux un " inconnu ", mais je suis député et en cette qualité je dis : pas de mandat impératif ni de mandat négatif. Les princes ont été élus au même titre que nous ». — Dans le discours de M. Thiers très applaudi de la droite : « le meilleur gouvernement à mon avis est la monarchie constitutionnelle » — Très applaudi de la gauche : la trêve c'est-à-dire le maintien du présent dont il voudrait faire une paix perpétuelle ; éloge assez étrange du 4 septembre et du gouvernement de Paris opposé à ceux de Tours et de Bordeaux — comme si le gouvernement de Paris n'était pas complice de celui de Bordeaux dans les deux points que M. Thiers met à la charge de ce dernier : la guerre poussée au-delà du possible ; l'ajournement de l'Assemblée nationale. En somme M. Thiers semble vouloir gouverner avec les hommes de la gauche et les voix de la droite. Rejet de la proposition d'ajournement — révocation des lois d'exil - validation.

Vendredi 9 juin

Point de séance. Je vais à l'Académie où l'on décide que 2 élections de membres ordinaires et 2 de membres libres auront lieu dans le courant du mois et 2 élections de membres ordinaires rejetées en novembre — À Versailles, les princes font visite à M. Thiers et à M. Grévy.

Samedi 10 juin

Arrivée d'Adèle et de ses enfants ; je l'apprends trop tard pour les aller voir à Passy.

Dimanche 11 juin

Je vais de bonne heure à Passy où je revois enfin ces chers petits enfants. Marie me paraît un peu plus forte : le calme et la raison se lisent sur sa figure. Henri et Aristide plus dégourdis que jamais ; Anna est une belle grosse enfant comme sa mère à son âge Promenade à Auteuil. Les ruines commencent au voisinage du chemin de fer ; ruine complète de la gare, effondrement du pont de fer qui traverse la route ; les maisons de gauche et de droite éventrées — Nous allons voir les tranchées et les travaux pour l'établissement de la batterie de brèche : déjà on avait commencé le chemin couvert. Mais si la muraille portait de nombreuses traces d'obus, la brèche n'était encore pas commencée. Si on n'avait surpris une porte, on en avait pour huit jours encore — et quelles ruines se seraient accumulées durant ces huit jours dans Paris.

Lundi 12 juin

À l'Assemblée, le ministre des Finances apporte un projet d'augmentation des impôts pour une somme de 800 millions — on n'ajoute rien ni à la propriété foncière, ni aux patentes, ni à la contribution mobilière et personnelle. Sur la proposition de M. Thiers l'Assemblée passera dimanche en revue à l'École Militaire l'armée de Paris.

Mardi 13 juin

À l'Assemblée, M. Lepère, ami de M. Gambetta, ne réussit pas à faire déclarer qu'il a bien mérité de la patrie. — Le général Trochu prend la parole sur la question d'enquête relative à la défense de Paris. Curieux détail sur la conférence de Châlons en août, sur la résolution qu'on y prend et comment cette résolution est détruite par celle prise à Paris sous l'inspiration ou avec l'assentiment de l'Impératrice. L'Empire se tuait lui-même et malheureusement la France avec lui. Le général Trochu répète à la tribune ce qu'il nous avait raconté à Bordeaux dans le 6e bureau, sur la journée du 4 septembre. C'est la journée du 4 septembre vue du côté de l'Hôtel de Ville. La commission qui sera nommée nous la montrera probablement aussi vue du côté du corps législatif. Le peuple ne demandait qu'une chose, la déchéance ! Prononcée par le corps législatif, elle aurait eu pour effet

immédiat la convocation d'une nouvelle assemblée et à coup sûr de tout autres résultats. Le général aborde l'histoire du siège et déclare que sans armée de secours comme celle qu'il avait compté avoir à Châlons la défense ne pouvait aboutir — travaux du génie et de l'artillerie à Paris.

Mercredi 14 juin

Le général Trochu continue l'exposition du siège de Paris. Il est applaudi de l'Assemblée : on rend hommage à son caractère. Mais bien des réserves sont à faire sur sa politique et sa conduite. Il ne croyait pas que dans les conditions où ce siège était entrepris, Paris pût être sauvé. — Mais alors pourquoi s'en charger et à quel titre se vante-t-il d'avoir toujours refusé sa démission. C'est son plan que l'on a refusé de suivre — Mais pourquoi était-il général sinon pour commander ? Et pourquoi envoyer en province celui qui devait en tout adopter un système contraire. — Il a tenu à honneur de résister jusqu'à la dernière bouchée de pain : une telle résolution est héroïque à Metz à Verdun ; mais à Paris, c'était folie ; car Paris n'était pas une place forte comme une autre. C'est le sort de la France qui se décidait à Paris, et se laisser mettre dans le cas de rendre Paris sans condition c'était livrer la France à merci. — Il se vante que pendant tout le siège il n'y a pas eu de révolution dans Paris. Il oublie de dire que ce n'est pas sa faute si le 31 octobre il n'y en eut pas une ; et cette anarchie tolérée par le gouvernement du 4 septembre, à quoi a-t-elle abouti après tout ? — au 18 mars Le second siège de Paris a été une nécessité imposée par les fautes politiques du gouvernement.

Jeudi 15 juin

Je vais à Passy voir Adèle et lui faire part du contretemps qui ajourne le retour si impatiemment attendu de toute la famille. — À l'Assemblée, propositions Bate et Dahirel. Elles me paraissent destinées l'une et l'autre au même sort.

Vendredi 16 juin

Séance de l'Institut —À l'Assemblée, proposition pour la révision des actes du gouvernement de la défense nationale — incident de M. : un mot de Jules Favre dans un bureau à Bordeaux : M. de Bismarck lui aurait dit le 18 septembre qu'on pourrait faire la paix moyennant la cession de Strasbourg et de

sa banlieue — discussion sur les causes de l'insurrection de Paris — discours de M. de Meaux — défense de l'internationale par M. Tolaine : l'internationale n'est pas une association politique, son programme de Bruxelles eût été accueilli par l'Empire si on y avait voulu insérer une phrase en faveur de Napoléon III. — La révélation est précieuse, mais quant au caractère de l'internationale les derniers évènements et plus encore les proclamations qui viennent de suivre en montrent le vrai caractère et d'ailleurs s'ils se défendent de songer à faire une révolution politique, c'est parce qu'ils veulent une révolution sociale, ce n'est pas seulement l'État, c'est la société qu'ils veulent renverser.

Samedi 17 juin

Jules Favre présent à la séance revient à l'incident d'hier. Il blâme l'indiscrétion de M., mais en fait il avoue la parole. Ainsi au 18 septembre on pouvait traiter de la paix moyennant l'abandon de Strasbourg et le gouvernement ne l'a pas voulu — paroles patriotiques de l'orateur — livrer Strasbourg qui se défendait ! — Mais le gouvernement pouvait-il se dire que Strasbourg serait secouru, que Strasbourg ne serait pas perdu à jour fixe! En fermant les yeux, à l'évidence, avec Strasbourg, on a perdu Metz et le reste. — L'urgence est votée de ma proposition ayant pour objet de remédier immédiatement aux conséquences de la destruction des registres d'état civil de Paris.

Dimanche 18 juin

Promenade au Bois de Boulogne ; porte Maillot, le bois, découronné larges zones nues qu'il faudra traverser désormais pour y atteindre — le tunnel de la porte Maillot défoncé — l'Arc de Triomphe : Dans le groupe de l'invasion, le bras de l'enfant cassé, la figure du vieillard défoncée. Dans le marbre des parois, les obus en frappant n'ont fait que marquer leur empreinte en autant d'étoiles. L'Avenue d'Eylau n'a presque rien, Passy quelques obus destinés au Trocadéro.

Lundi 19 juin

Je suis nommé de la commission qui doit examiner ma proposition — Enfin, arrivée de ma mère de Pauline et des enfants.

Mardi 20 juin

1re réunion de la Commission pour ma proposition. — On est généralement d'avis qu'il faut prendre d'urgence comme je le proposais des mesures provisoires : l'objection la plus sérieuse est celle-ci : l'acte de naissance a surtout pour objet de constater avec la naissance et la filiation, la légitimité de la naissance. Dans l'acte de baptême, la filiation peut être énoncée sans que la légitimité soit affirmée ou établie — on voudrait restreindre la proposition au cas de mariage ; on voudrait que les actes de naissance tirés des actes de baptême ne fussent valables qu'autant qu'ils ne seraient pas contestés par les intéressés.

À l'Assemblée, discussion de la loi d'emprunt. Discours habile de M. Thiers : c'est le prospectus des opérations dont les affiches préparatoires couvrent aujourd'hui les murs de Paris. — Séance du soir où la loi est votée.

Mercredi 21 juin

Nomination de la commission des 15 membres qui partagent le droit de faire grâce

Jeudi 22 juin

Scrutin pour remplacer les deux membres de la commission nommés hier qui ont donné leur démission. La gauche mécontente de la part qui leur a été faite s'abstient de voter : ce qui fait que le nombre de votants n'atteint pas le chiffre de 376 porté au règlement — discussion sur le point de savoir si ce nombre est nécessaire ; l'Assemblée ne se composant pas effectivement de 750 membres, la démission de deux élus annule le scrutin — scrutin par appel nominal. Auparavant, réunion de la commission pour les actes d'état civil de Paris. Projet modifié présenté par MM. de

et Dufaure. M. Le Garde des Sceaux vient dans la commission et promet de présenter un projet samedi prochain. On s'ajourne.

Vendredi 23 juin

À l'Académie des Inscr., discussion des titres des candidats pour 2 places d'académiciens ordinaires et présentation d'une liste de 3 candidats pour une place d'associé étranger.

Samedi 24 juin
Rapport des pétitions. Nouvelle remise de la Revue.

Dimanche 25 juin
Promenade au pont de Neuilly et à Neuilly. Les parapets du pont fortement entamés, maisons voisines presque en ruines — aspect de la rue Chézy et de la rue Perronet. Dans la rue Chézy, on se battait d'un côté à l'autre de la rue à travers les murs crénelés. Maisons presque déchiquetées par les balles : Dans quelques rues du côté des insurgés, barricades intérieures en sacs de terre. Rue Perronet, maison dont il ne reste que les fragments de trois gros murs perpendiculaires à la rue, un fragment de façade qui ne tient plus à rien.

Lundi 26 juin
Pas de séance à l'Assemblée.

Mardi 27 juin
M. Dufaure n'apporte pas son projet de loi sur les actes de l'état civil. Il le promet pour demain. Discours de M. d'Audiffret-Pasquier nommé président de la commission des marchés. Rapport de M. Riant : exécution en règle du consul général de France à New York qui à propos des marchés d'armes a cumulé tous les genres de dilapidation et de concussion. Qu'a fait la justice ?

Mercredi 28 juin
Dépôt de deux projets du gouvernement sur les actes d'état civil à Paris ; ils sont renvoyés à notre commission — discussion sur la loi des conseils généraux — discours de M. de La Combe — sentiments forts élevés — il est très justement fort applaudi. Le ministre des Finances rend compte du succès de l'emprunt. C'est notre 1re victoire. Puisse-t-elle en présager d'autres et surtout marquer une reprise dans le crédit public qui ne soit pas interrompu par les crises intérieures.

Jeudi 29 juin
Pas de séance —On est à la revue qui est favorisée par un temps magnifique. L'armée est vivement acclamée par la Chambre.

Vendredi 30 juin

À l'Assemblée le Président fait une allocution sur la revue. À l'Académie, élection de M. Amari comme membre associé et de MM. Thurot et

comme membres ordinaires.

Samedi 1er juillet

Réunion de la commission des actes de l'état civil. Je suis nommé rapporteur du projet correspondant à ma proposition.

Dimanche 2 juillet

À Versailles, salut à la chapelle. Quête pour les amputés. Élections, qu'en sortira-t-il ?

Lundi 3 juillet

Je lis mon rapport qui est adopté. Je remets la rédaction nouvelle du projet à M. le Garde des Sceaux. Discussion de la loi sur le cautionnement des journaux. Discours de M. Gavardie. Comment arrive-t-il sur cette matière à cette conclusion : que l'assemblée doit poursuivre auprès du pape la canonisation de Jeanne d'Arc.

Mardi 4 juillet

Discussion (la dernière je l'espère) de la loi de prorogation des échéances des effets de commerce. Je dépose mon rapport — reprise de la discussion sur le cautionnement des journaux.

Mercredi 5 juillet

Suite de la discussion sur le cautionnement des journaux — attaque un peu vive de M. Savary contre le Garde des Sceaux à propos des magistrats du parquet conservés et de l'insuffisance des poursuites — réponse plus que verte du Garde des Sceaux — amendement Leroux abandonné, repris et renvoyé à la commission.

Jeudi 6 juillet

Suite de la discussion sur le cautionnement des journaux. M. Lepère demande que les nouveaux députés soient admis à voter. Mais quels sont-ils ? Les procès-verbaux

ne sont pas encore arrivés ; et il y a doute encore sur les derniers élus de la Seine.

Vendredi 7 juillet

À l'Académie, élection de M. Ch. Robert et d'Henri Martin. M. Ch. Robert en retirant sa candidature de membre ordinaire a tenu à remplacer M. Mérimée, c'est-à-dire à avoir la première place à donner. Henri Martin a accepté de bonne grâce ce dernier passe-droit. Il a écrit à Egger : Si M. Ch. Robert tient à remplacer M. Mérimée sénateur, je me trouverai quant à moi fort honoré de remplacer M. Dénèque helléniste.

À l'Assemblée, commencement de la discussion sur les conseils généraux (2e lecture).

Samedi 8 juillet

On ne parle à l'Assemblée que du manifeste du Comte de Chambord. Rejeter le drapeau tricolore au moment où la France s'y rallie contre le drapeau rouge, arborer le drapeau blanc lorsque le parti légitimiste a tant de mal à se défendre contre le préjugé populaire et la calomnie de la presse qui l'accuse de vouloir ramener l'ancien régime, c'est bien peu connaître son pays et son temps. La résolution peut être chevaleresque, mais elle l'est à la manière du roi Jean qui se fit prendre lui et le royaume avec lui plutôt que de reculer d'une semelle. Le Comte de Chambord invoque les noms d'Henri IV et de Charles X. Il tient beaucoup plus de Charles X que d'Henri IV. S'il avait été proclamé roi, dès le lendemain, il aurait pu faire éclater une révolution. C'est une abdication qui n'en est pas une, une abdication qui frappe son parti d'impuissance et menace de l'entraîner dans la même chute.

Dimanche 9 juillet

Visite à Chatou. Le bac qui remplace le pont péril qu'il offre le dimanche.

Lundi 10 juillet

Discussion de la proposition et du projet de loi du gouvernement sur les actes d'état civil de Paris. Les articles en sont adoptés sans discussion. Suite de la discussion de la loi des conseils généraux. Amendement de M. Target : sur cet amendement se livre la grande bataille. Y aura-t-il oui ou non une commission permanente ? Oui par 440 contre 133. Cette

commission sera-t-elle purement consultative ? Non par 338 contre 220. La commission sera donc une vraie puissance — Nous verrons si on réussit à annuler ce vote quand il s'agira de définir les attributions. Le ministre de l'Intérieur est dans la minorité des 133, M. Picard y est bien plus hostile encore. M. Thiers viendra-t-il à la rescousse ?

Mardi 11 juillet

Suite de la discussion de la loi des conseils généraux. Au train où elle marche, avec 90 articles, quand finira-t-on.

Mercredi 12 juillet

Suite de la vérification des pouvoirs des nouveaux députés — Élections des Landes : affiche où l'on accuse les royalistes de vouloir ressusciter les abus les plus odieux dont on accusait la féodalité — M. Gavardie gâte sa cause par son emportement. Baragnon, plus habile, le généralise trop cependant. En se bornant aux départements pour lesquels cette manœuvre a été employée, et en rapprochant les pièces on aurait pu montrer par leur identité qu'on avait obéi à un mot d'ordre. Et alors on aurait pu rechercher d'où le mot d'ordre était parti. Ce n'est assurément pas du gouvernement malgré la faveur qu'il a montrée plutôt aux républicains.

Jeudi 13 juillet

Je dépose mon rapport sur les actes d'état civil reçus à Paris par les hommes de la Commune. Suite de la discussion sur les Conseils généraux.

Vendredi 14 juillet

Explosion de la poudrière de Vincennes — vérification des pouvoirs et loi des conseils généraux à l'assemblée.

Samedi 15 juillet

Validation des élections de la Seine et du Nord. La liste de Barthélémy St Hilaire sur Testelin avec en-tête : Cabinet du chef du pouvoir exécutif en signature : député, secrétaire du chef du pouvoir exécutif. L'usage qu'on en a fait, les affiches répandues partout la veille de l'élection ont donné à l'élection de M. Testelin le caractère d'une candidature officielle la plus déclarée — néanmoins la gauche trouve que ce n'a été que

justice ! Les partis sont incorrigibles et ce qui leur profite est toujours excellent.

Je pars le soir avec Valentine pour Valenciennes.

Dimanche 16 juillet

Élections à Douai — arrivée à Valenciennes vers 11 h visite à la famille et dîner chez M.Deltombe.

Lundi 17 juillet

Signature du contrat de Valentine — Visite à Didier je fais effort pour le retenir comme candidat au conseil général. Il paraît dégoûté de tout ce qui est politique après le résultat des élections du Nord. Quand il était venu à Versailles, il en avait causé avec M. Thiers. Ce jour-là, on ne voulait pas de Faidherbe : il fallait l'éloigner à tout prix — Mais les légitimistes voulaient deux candidats. C'est à grand peine si on put faire adopter dans le comité Dupont avec Nédonchelle — alors les dispositions changèrent à Versailles. Il ne s'agissait plus de combattre Faidherbe. On soutint même Testelin. On en a vu le résultat. — Retour à Paris.

Mardi 18 juillet

Suite de la discussion de la loi des Conseils généraux. Réunion électorale à l'école des filles. On m'invite à la présider. Le Dr Bertillon déclare qu'il se désiste en faveur de M. Trélat — mauvaise recommandation. M. Trélat fait son histoire… républicain de naissance, etc. Il est un peu plus embarrassé quand on lui demande d'expliquer ses relations avec le prince Napoléon et la princesse Mathilde et ce qu'il voulait en entrant dans la ligue républicaine pour la défense des droits de Paris. M. Lasergue, secrétaire général de la compagnie des chemins de fer de Saragosse, expose à son tour ses titres ; puis M. de Maraine qui est moins habile à se faire valoir, mais qui a les sympathies de la réunion.

Mercredi 19 juillet

Adoption du projet de loi sur l'annulation et le remplacement des actes de l'état civil passés à Paris sous la Commune — projet dont je suis le rapporteur — Pas plus de débats pour celui-ci que pour l'autre. — suite de la loi des Conseils généraux — La question des vœux politiques — le gouvernement repousse même le vœu sur les questions

économiques. Il se fait battre comme il en a pris l'habitude. Nouvelles de l'incendie du château de Nancy. On dit dans l'Assemblée que ce sont les Prussiens qui ont mis le feu en s'en allant ; que le feu a éclaté en 3 ou 4 endroits après leur départ du château.

Jeudi 20 juillet

Question de la présidence de la commission départementale — Sera-ce un président nommé par la commission elle-même ou le préfet ? On croyait à la tendresse de la gauche pour les préfets depuis qu'elle compte grâce à M. Thiers tenir le pouvoir : La droite a dans cette loi tout l'honneur des tendances libérales : C'est sous forme moins tragique la lutte des Girondins contre les jacobins. Discours très chaleureux, très élevé de M Ernoul : un autre discours plein de finesse et de bon sens de M. Lasergue achève d'entraîner l'Assemblée. Le gouvernement est encore dans la minorité de 130 contre 450.

Réunion électorale à l'école des filles. Je la préside encore.

M. Lasergue se plaint de n'avoir pas eu assez de billets d'entrée pour ses partisans et demande qu'on ne vote pas sur son nom. M. Trélat revient pour répondre à une accusation de trop bons rapports avec la Commune. La presque unanimité proclame M. de Maraine candidat.

Vendredi 21 juillet

Séance à l'Académie des Inscriptions, présentation d'une triple liste de correspondants. À l'Assemblée, élections de l'Hérault — nouveau conflit de M. Dufaure avec la droite à propos de la poursuite d'un journal légitimiste dont on a fait dans le pays une manœuvre électorale. Discours de M. d'Audiffret-Pasquier.

Samedi 22 juillet

Rapport des pétitions des évêques en faveur du Saint-Siège. Réponse malhabile de M. Pajot ; rapport excellent de M.Tasturon. Discours de M. Thiers. Il ne renie aucune de ses déclarations, mais il tient compte des faits accomplis et demande à l'Assemblée de ne pas le presser de sortir de la prudence qu'il veut observer. L'Italie est devenue une puissance avec laquelle il faut compter ; mais d'autre part

l'indépendance du Saint-Siège est une garantie rendue indispensable pour la France par l'existence du Concordat. La France avec les autres puissances catholiques, ou seule au besoin, veillera à ce qu'elle ne soit pas violée : qu'on s'en rapporte à la prudence du gouvernement.

L'évêque d'Orléans proteste contre l'imputation faite par la presse aux évêques de vouloir provoquer la guerre. Il s'élève contre la guerre ; mais il s'élève aussi avec une énergique éloquence contre les calomnies dont le clergé a été l'objet à propos des élections. Il accepte les déclarations du gouvernement sur sa résolution de protéger l'indépendance du Saint-Siège et s'en remet à sa prudence sur la conduite à tenir. M. de Belcastel qui monte à la tribune est pressé d'en descendre et cède. On va voter. Mais quoi ? Des renvois et ordres du jour motivés sont déposés. M. Thiers se prononce pour un ordre du jour qui s'en remet à sa prudence et à son patriotisme ; il a été déposé par M. Marcel Barthe, de la gauche ; malgré ses origines, après les explications de M. Thiers, la droite est disposée à le voter. Mais l'adhésion qu'y donne Gambetta inspire des soupçons. On craint une équivoque. Comment les deux extrémités de l'Assemblée, sur un point où elles sont d'opinion diamétralement contraire, peuvent-elles se trouver réunies dans une même rédaction ? Les mêmes mots cachent donc deux sentiments tout à fait opposés. M. Keller vient dire un peu brutalement la chose. « Puisque M. Gambetta accepte cet ordre du jour, il ne me convient plus », déclaration qui ramène M. Thiers à la tribune : Nous allions être d'accord, dit-il, et voici une pomme de discorde ! — Non, nous n'étions pas d'accord au fond, et cet ordre du jour était un signe de confusion. M. Gambetta vient enfin faire cesser l'équivoque en disant que pour lui l'ordre du jour n'était pas tant une marque de confiance qu'un rejet du renvoi au ministère des affaires étrangères réclamé par les rapporteurs et par la droite dans toute la discussion. Alors, chacun retrouve son attitude. La confiance est jointe au renvoi au ministre comme à l'ordre du jour, elle signifie que la droite a confiance que le gouvernement ne perdra pas de vue les affaires de Rome, comme d'autres parts que la gauche a confiance qu'il regardera la chute du pouvoir temporel comme un fait accompli. Le gouvernement, c.-à-d. M. Thiers, se rallie au renvoi. L'ordre du jour est rejeté et le renvoi voté. j'aurais voulu une rédaction qui résuma mieux les déclarations de

M. Thiers dans ses deux parties et les motifs de la confiance de l'Assemblée : « L'Assemblée, confiante dans la prudence et le patriotisme de M. le chef du pouvoir exécutif, comme aussi dans sa sollicitude pour l'indépendance du Saint-Siège — mais l'agitation était trop grande pour introduire une nouvelle demande de discussion dans le débat.

Dimanche 23 juillet
Dîner chez Adèle avec les trois futurs jeunes ménages.

Lundi 24 juillet
Validation de l'élection de M. Mestreau préfet démissionnaire le ler février dans la Charente — le général Faidherbe opte pour le Nord — suite de la discussion sur les conseils généraux.

Mardi 25 juillet
Vote en seconde lecture de la loi des conseils généraux. Dans les bureaux discussion de la proposition de M. Jozon tendant à caractériser les nouveaux impôts et à rappeler qu'ils sont le résultat de la guerre déclarée à (?) la Prusse contre (?) Napoléon III —Cette proposition rencontre de l'opposition dans le bureau comme peu pratique attendu que les impôts nouveaux seront surtout des impôts sur les objets de consommation et comme pouvant perpétuer les discordes civiles. On dit que pour être juste, il faudrait dans les frais de la guerre faire la part de ce qui revient à l'Empire et au gouvernement de la Défense nationale. Je prends la défense de la proposition : celui qui a déclaré la guerre en a la responsabilité ; il est la cause 1re de tous nos maux. Il est faux de dire que l'Empereur ait été poussé à la guerre par la population ; l'entraînement de la population à la guerre n'a fait que suivre la déclaration de guerre ; et il le fallait bien ; la guerre déclarée, il la faut soutenir. La guerre contre la Prusse a été follement voulue, ou si l'on veut imprudemment nécessitée par toute la politique de l'Empire : C'est la suite de la politique qui a amené Sadowa, laquelle était la suite de la politique qui avait fait la guerre d'Italie. L'Empereur avait dit avant l'Empire : l'Empire, c'est la paix, et l'Empire a été la guerre. Je voudrais que tous les milliards que cette politique fatale nous a coûtés fussent réunis dans les budgets sous ce titre : liquidation des guerres du 2e Empire et que dans les

feuilles de contributions la quote-part de chacun fut inscrite sous ce titre dette Napoléon. Alors peut-être la légende ferait place au sentiment de la réalité. - Il y a scrutin de ballottage entre moi et M. de Castellane qui finit par l'emporter. Pendant le dépouillement du scrutin M. Daru qui avait soutenu que personne n'avait voulu la guerre et que j'avais repris sur cette assertion, me disait que l'Empereur n'avait pas voulu la guerre ; que quand arriva la nouvelle de la renonciation du prince de Hohenzollern, il se promenait avec un aide de camp dans le jardin particulier des Tuileries et dit : Eh bien voilà la paix ; c'est comme si une île s'élevant entre l'Angleterre et la France disparaissait tout à coup. On croyait la paix assurée. M. Olivier l'avait dit à tout le monde ; mais le parti révolutionnaire voulait exploiter la situation pour faire un crime au gouvernement de ce qu'il appelait une reculade. Des manifestations se préparaient : on le dit à M. Olivier ; et celui-ci troublé par cette perspective vient devant le conseil qui se tient au château et dit : Il faut choisir entre la guerre et la révolution — et la guerre fut résolue —quelqu'un a donc voulu la guerre, fut-ce par peur de la révolution ; et tout cela ne justifie pas l'espèce de provocation qu'il y avait dans la déclaration du ministre des Affaires étrangères à la tribune. Il est certain que la fausse politique de l'Empire, en favorisant la guerre de Prusse dans la pensée de pêche en eau trouble, en se laissant surprendre par Sadowa, l'avait mis dans une sorte de nécessité de chercher une revanche. Il fallait en plus trouver une compensation dans l'affaire du Luxembourg et il avait été arrêté, heureusement à temps ! Il en avait espéré une autre —bien petite cependant — en faisant reculer la Prusse dans l'affaire de la couronne d'Espagne —Par une autre bonne fortune, la Prusse avait reculé. Mais cela n'a fait que l'enhardir et il a continué sa politique d'aventure.

Mercredi 26 juillet

Rapport de M. de Saint-Victor sur les marchés contractés pour l'approvisionnement de Paris —Les scandales ne cèdent pas à celui de M. Place.

Jeudi 27 juillet

Mariage de Jeanne et de Valentine. Que leur bonne mère veille sur elles et leur obtienne le bonheur dont elle-même a joui si peu de temps.

Vendredi 28 juillet

Suspension des séances à l'Assemblée. Élection de 3 correspondants à l'Institut. Jeanne et Valentine nous quittent.

Samedi 29 juillet

Séance suspendue à l'Assemblée.

Dimanche 30 juillet

Nous allons à Passy cette fois sans Jeanne et Valentine.

Lundi 31 juillet

Reprise à l'Assemblée de la loi sur les conseils généraux : on recommence la discussion générale : discours de Louis Blanc de Brisson : discours de jacobins qui se sentant près du pouvoir n'ont qu'une peur : c'est qu'il soit diminué. Ils n'en ont pas moins à la bouche les grands mots de libéralisme, etc.Ils savent comme on fascine les opinions par les mots. C'est la droite et quelques hommes vraiment libéraux de la gauche comme Bettemont qui soutiennent les vrais principes de la liberté.

Mardi 1er août

Suite de la discussion de la loi des conseils généraux. Efforts de la gauche contre la commission départementale. L'art. est voté. On dit dans l'assemblée que M. Thiers veut poser la question de cabinet si l'Assemblée persiste à donner à cette commission un président nommé par elle. M. Thiers parle avec une grande vivacité dans un groupe de députés qui l'entourent.

Mercredi 2 août

Le gouvernement a longuement conféré avec la commission sur les conseils généraux. Se mettra-t-on d'accord ? Plusieurs articles ont été réservés et ne viendront en discussion que demain. Aujourd'hui on vote la durée des conseils généraux à 6 ans avec réélection par moitié tous les trois ans. Une partie de la commission et la droite tenaient pour les 9 ans et le renouvellement par tiers.

Jeudi 3 août

On se borne à voter à l'Assemblée les articles non contestés

Vendredi 4 août

La séance a été réservée à la 2e lecture du projet de loi relative aux indemnités des départements envahis. M. Thiers n'admet pas que le gouvernement soit déclaré responsable et tenu de payer.

Samedi 5 août

La discussion sur les indemnités à accorder aux départements envahis continue ; après un long et ennuyeux discours de M. Em. Leroux, M.

monte à la tribune. Il demande qu'on ne discute pas le principe, il déclare que l'on s'en trouverait mal. Et dit que l'État veut agir en honnête homme et père de famille qui est tout prêt à soulager les infortunes, mais ne doit pas compromettre l'existence de ses enfants — mais ceux qu'il s'agit de secourir ne sont-ce pas ses enfants ? — M. Buffet répond avec beaucoup d'élévation et une chaleur qui gagne l'Assemblée. Il y aurait pourtant des distinctions à faire et les comparaisons par lesquelles ils combattent M. Thiers ne sont pas toujours justes. Autre est le devoir de l'état envers ceux dont il détruit la propriété pour le besoin de la défense ou de l'attaque, autre envers ceux qui sont simplement victimes des ravages de l'ennemi — M. Thiers remonte à la tribune exaspéré du succès de M. Buffet : C'est une question cependant sur laquelle on ne voudrait pas se diviser. On renvoie à mardi pour trouver une rédaction qui puisse être votée de tout le monde.

Dimanche 6 août

Je vais à Rouen signer le contrat de Henri et de Laure. Visite de la jolie petite maison qu'on leur prépare.

Lundi 7 août

Le rapport supplémentaire sur le projet de loi relatif aux conseils généraux constate que l'accord s'est établi entre le gouv. et la commission. Le gouv. renonce à la présidence du préfet qu'on ne lui eut concédé à aucun prix. Mais il a voulu une compensation. La commission sera présidée non par un président qu'elle nommera, mais par le doyen d'âge.

L'amendement de Kerdel qui réserve les droits des archivistes paléographes est voté malgré la commission.

Jeudi 10 août

Séance du conseil de guerre de Versailles — aspect des accusés. La plupart ressemblent aux jeunes gens que l'on rencontre dans le monde. Lullier, air commun et lourd, Courbet bonne figure de franc-comtois. Interrogatoire de l'institutrice primaire — faconde intarissable — son explication sur l'ordre donné à Eudes de brûler immédiatement la cervelle aux récalcitrants : « La chose est très simple, je voulais seulement les intimider » — et ce n'était pas une affiche placardée dans les quartiers, mais un ordre qu'il avait en poche — et l'observation de l'avocat Rousselle : « je ferai remarquer que cet ordre n'était valable que pour 24 heures » !

Vendredi 11 août

Séance à l'Insitut et le soir départ pour Rouen où nous trouvons déjà toute la famille réunie chez Mme Cronier

Samedi 12 août mariage d'Henri : Le prêtre dans son allocution n'a pas oublié sa chère mère et s'est inspiré de ce souvenir pour le bénir avec Laure qu'il a suivi dans tous les actes de sa vie religieuse depuis son enfance. Nous faisons dans l'après-midi une visite à l'Église de N.-D. de Bonsecours. Table dressée dans une galerie élevée tout auprès de la terrasse du jardin. Puis la table est enlevée et la galerie devient salle de concert et de spectacle.

Dimanche 13 août

Henri et Laure vont à la messe à N.-D. de Bonsecours, nous à l'Église Saint-Paul. Dans l'après-midi, je vais avec Étienne voir les principaux monuments. Au retour, nous nous baignons dans la Seine ; magnifique panorama : du jardin de M. Cronier à l'île bordée de peupliers qui lui fait face, de Rouen à la colline de Bonsecours. Le soir après dîner, nous repartons pour Paris.

Mardi 15 août

Nous allons à Passy. Le petit Henri a été pris ce matin d'une attaque de choléra. Quand nous arrivons à 2 h, la

réaction s'est opérée, mais sa figure cyanosée porte encore la trace de cette attaque. Il est hors de danger.

Mercredi 16 août hier soir le petit Henri a été moins bien — mais la nuit a été bonne, je vais le revoir. Sa figure est revenue à l'état ordinaire.

À Versailles on parle encore des incidents de la séance de mardi. La majorité est très résolue à repousser la proposition Rivet qui ne lui semble avoir d'autres objets que de provoquer à de nouvelles élections sous la direction de M. Thiers. Comment M. Thiers a-t-il pu se laisser ainsi circonvenir par d'imprudents amis ? Ne voit-il pas que la proposition ne pourrait passer qu'avec l'appui d'un parti qu'il a blessé mortellement en le déclarant incapable de mener la république et qui, s'il venait à l'emporter, mettrait son amour-propre à le chasser du pouvoir Élection du président et du vice-président. M. S.M. Girardin signataire de la proposition Adenet l'emporte au ler tour sur M. de Malleville signataire de la proposition Rivet. C'est un présage. Discussion de la proposition Dahinel. Les propos de la commission tendant au rejet et vieilles de 2 mois et qu'on aurait pu croire périmées après le vote de samedi sont adoptées et la proposition rejetée grâce à l'absence d'un grand nombre de membres de la droite qui ne sont pas revenus.

Jeudi 17 août

Discussion de la proposition Rivet dans les bureaux. Tous les ministres sont dans leurs bureaux pour la soutenir. Je parle contre dans le mien et pour ne pas diviser les voix je renonce à toute candidature en faveur de M.

qui est nommé — incroyable conduite de la gauche dans toute cette affaire : Pour atteindre la majorité elle ne craint pas de sacrifice ! la souveraineté et l'honneur même de l'Assemblée comme je l'ai montré dans la discussion. M. Pelletan reconnaît qu'en cas de conflit il n'y a d'issue possible que la dissolution volontaire ou forcée, c'est-à-dire le coup d'État. Mais M. Thiers est un si honnête homme ! La proposition est rejetée par 9 bureaux contre 6 ; et cela dans mon bureau. M. Bertaud, partisan de la proposition ne l'emporte sur M. de Broglie que par le bénéfice de l'âge. En additionnant les voix il y a 338 contre la proposition et 302 pour. M. Thiers peut voir ce qu'il gagnerait à lier sa cause à

celle de cette proposition. Parmi les 338 voix qui repoussent la proposition, toutes ou presque sont pour lui ; des 302 voix qui la soutiennent la moitié n'ont qu'un but, le renverser — et il voudrait s'appuyer sur eux !

Les commissaires avant le vote étaient convoqués immédiatement dans le 4e bureau après le vote c'était une erreur ! on les congédie quand ils s'y rendent. On ne doutait pas du succès ; voulait-on dans ce cas enlever immédiatement la résolution — faire sans plus attendre un rapport que M. Rivet tenait sans doute tout préparé et arriver devant l'Assemblée avant que le retour de la droite absente pût déplacer la majorité ?

Vendredi 18 août

La commission a été réunie à 8 h du matin ; elle a nommé M. Benoit d'Ahy (?) président, M. Delacour secrétaire et a promis de garder le secret des délibérations — du reste elle n'avait rien à taire. On se traîne péniblement à l'Assemblée vers la loi de l'enregistrement.

Samedi 19 août

La séance est perdue à discuter les élections des Bouches du Rhône qui sont validées. On rit à l'Assemblée d'une caricature publiée en Suisse, dit-on représentant Mme Thiers gagnant sa chambre à coucher suivie de M. Thiers, comme elle en simple appareil et Mme Thiers se retournant vers lui : « Adolphe, si nous fondions une dynastie ? » — Rien n'est respecté en France, passe le rang, mais la vieillesse !

Dimanche 20 août

Promenade au jardin des Plantes avec les enfants.

Lundi 21 août

Examens à l'École des Chartes.

À l'Assemblée, incident sur les fêtes des écoles à Lyon — on prétend que les journaux ont exagéré. professeur à la faculté des Lettres qui en a été témoin dit que c'était un vrai lendemain de mardi-gras une descente de la Courtille.

Mardi 22 août

Suite des examens à l'École des Chartes. Dépôt par le Garde des Sceaux du projet de loi pour la reconstitution des actes de l'État civil de Paris. Suite de la discussion de la loi de l'enregistrement.

Mercredi 23 août

Suite des examens à l'École des Chartes. — dépôt à l'Assemblée du rapport sur la loi militaire par M. de Chasseloup-Laubat et du rapport sur la dissolution de la Garde nationale par le général Chanzy. Ce dernier rapport est lu aux applaudissements de la droite ; et l'urgence en est votée malgré la gauche — la discussion en est fixée à demain.

Jeudi 24 août

On vote la loi d'impôts sur la poste. On annonce que le gouvt est opposé à la dissolution de la garde nationale. Discours grotesque du général Pélissier. Il demande pardon à l'Assemblée s'il se laisse aller à quelque vivacité de langage et il tient à la main son manuscrit ! On lui crie : lisez ! lisez !

Discours de M. de Meaux — marques d'impatience de M. Thiers dans les parties où l'orateur signale l'inaction du gouvernement vis-à-vis des excès ou passés —discours de M. Thiers, sa figure bilieuse et contractée exprime la colère. Il défend l'institution de la garde nationale comme on l'eut pu faire en 1789 ou en 1830 quand les armes n'étaient pas indistinctement entre les mains de tous. Il trouve mauvais qu'elles soient entre les mains de tous —mais comment arriver à faire ces distinctions quand tous ont le droit de voter ? — Puis il se plaint qu'on cherche à alarmer le pays. Il répond de l'ordre —Si quelques fous prennent les armes, ils seront écrasés comme ils l'ont été à Paris —Mais ne vaut-il pas mieux prévenir que d'avoir à traiter Lyon Marseille Toulouse comme l'a été Paris —Et il ne dit pas pourquoi les gardes nationales de Lyon de Saint-Étienne où des excès comparables ont été commis n'ont pas encore été désarmées. C'est dans cette partie de son discours qu'il se laisse aller aux sorties les plus insultantes contre l'Assemblée : il y a 120 000 h entre Paris et Versailles et vous n'êtes pas tranquilles ! Qui a peur et de quoi a-t-on peur ? — l'Assemblée ne craint rien pour elle : il est trop clair que ce n'est pas demain ni après que la révolte recommencera dans Paris. Elle craint pour

l'avenir : et ce n'est que de la prudence. Une telle sortie pouvait bien exciter quelques rumeurs et des réclamations étaient encore bien légitimes quand M. Thiers représentait l'assemblée comme divisée en deux parties qui se jetteraient l'une sur l'autre s'il n'était pas là pour les séparer ! Et pourtant c'est là-dessus qu'il prétend qu'on refuse de l'écouter — qu'il descend de la tribune et va signer une démission qu'on finit par lui faire déchirer. Amendement du général Ducrot qui explique les véritables sentiments de l'assemblée sur la garde nationale : la dissoudre contrairement au fond de la théorie de M. Thiers, mais laisser au gouvt le soin de le faire dès qu'il le pourra à commencer par les lieux où la nécessité en est la plus urgente. - M. Dufaure vient à la tribune lire une déclaration du gouvernement qui est dans le même sens, déclaration qui avait été, dit-il délibérée dès le matin en conseil des ministres —Mais alors, pourquoi n'avoir pas commencé par la lire : Il aurait évité une scène déplorable et du plus fâcheux effet pour le chef du pouvoir exécutif. Il pourra y avoir, il y aura je l'espère, accord sur toutes les grandes questions de la politique, mais il y aura incompatibilité d'humeur entre lui et l'assemblée.

La commission nommée pour la proposition Rivet était rentrée dans la salle au cours de la séance. On se demandait quelle impression cette scène ferait sur elle et quelle influence elle aurait sur ses conclusions. Après la séance on se disait qu'elle avait arrêté ses résolutions avant de venir : titre de président de la République durée jusqu'à la fin des travaux de l'assemblée ; responsabilité du ministère, responsabilité du président. On accorderait au président tout ce qui était possible sans abdication pour l'assemblée elle-même.

Vendredi 25 août

On dit que la commission Rivet s'est réunie et qu'à la suite de la séance d'hier elle est revenue sur ses résolutions et que M. Vitet le rapporteur a décliné la mission de faire le rapport. — On discute la loi d'impôt sur les vins.

Samedi 26 août

Suite de la discussion sur les alcools, discours de M. Laboulaye appuyant l'amendement de M. tendant à mettre un droit de 300Fr au lieu de 90Fr ou de 150Fr proposé sur les alcools : pour réprimer l'ivrognerie, à la bonne heure.

Mais ne serait-ce pas plus logique d'interdire absolument la fabrication de l'alcool ou pour le moins la vente dans les cabarets. On dit que la commission Rivet est revenue à son projet modifié et que le rapport sera lu lundi.

Dimanche 27 août

Visite à Maule promenade le long de la jolie vallée de la Maulde, de Maule à Aulnay.

Lundi 28 août

Le bruit court dans l'Assemblée que le gouvernement n'accepte pas les conclusions du rapport de la commission. M. Thiers paraît à la séance et disparaît. La discussion sur les contributions indirectes et les alcools continue au milieu d'une grande préoccupation des esprits. Plusieurs membres de la Commission viennent dans la salle. La commission n'est donc plus en délibéré comme on le disait. M. Vitet arrive à son tour. Le rapport va être lu. Le point de difficulté est une addition que le gouvernement propose et que la commission n'accepte pas. Jules Simon vient trouver Emmanuel Arago et lui dit que M. Dufaure propose l'addition et le renvoi à la commission, que l'on demande le scrutin : et l'addition ainsi renvoyée par la Chambre s'imposera à la commission.

M. Vitet lit son rapport. Il traite comme il convient la proposition Vitet (?) inopportune inutile dangereuse — mais puisqu'elle a été déposée parce qu'elle a obtenu une assez forte minorité dans la chambre il y aurait eu inconvénient à la repousser purement et simplement. On s'est donc résolu à un projet qui donne au pouvoir exécutif toutes les garanties de durée compatibles avec la souveraineté de l'assemblée ; et on a peu d'occasions d'affirmer le droit constituant inséparable du droit. Il y a de belles parties dans ce rapport, mais il n'a pas été entièrement goûté de la majorité et il ne pouvait pas l'être. Il parle d'un parti qui n'e du gouvernement concerné — d'une chose qui n'est pas encore, qui n'est encore que le germe d'une dissolution nécessaire si ce parti ne se formait pas.

Après la lecture M. Dufaure monte à la tribune rend hommage en excellents termes au fond de ce rapport et à son esprit et dit qu'il n'y regrette qu'une chose : c'est l'expression de la confiance de l'assemblée envers le chef du pouvoir exécutif ; et il propose un considérant : « L'Assemblée nationale prenait d'ailleurs en considération les services

éminents rendus au pays par M. Thiers depuis six mois et les garanties que présente la crise du pouvoir qu'il tient de l'assemblée » — C'est cet article que le gouvernement se proposait de faire renvoyer à la commission par un vote de la Chambre — mais le renvoi est de droit il est accepté par la commission — il n'y a pas lieu à vote — la discussion sur la demande de la commission est renvoyée à mercredi.

Si c'est là toutes les difficultés que le gouvernement fait à la proposition, cela n'en vaut guère la peine. Quelle plus grande marque de confiance que les pouvoirs laissés au chef du pouvoir exécutif ! Le fait aide plus que les paroles ; la proposition Adenet émanée de la majorité en dirait plus que le considérant du gouvernement. La question pouvait rester à la hauteur d'une question générale : on en fait une question personnelle. Le témoignage rendu aux grands services de M. Thiers se comprend. Mais que veut dire la dernière partie du considérant ? et que dit-il qui ne soit dit beaucoup mieux par le rapporteur ?

Mardi 29 août

Il ne paraît pas que la commission veuille chicaner sur l'hommage à rendre au chef du pouvoir exécutif. L'assemblée est tout à la question des bouilleurs de cru c'est-à-dire à la fabrication de l'alcool par les propriétaires. Une quantité considérable d'alcool échappe au fisc par cette porte de sortie. Le gouvernement reconnaît au propriétaire le droit de distiller pour lui et de consommer, mais il veut qu'il rende compte de la distillation afin de prévenir les fraudes. La lutte est vive sur ce point entre le nord dont tous les produits sont exonérés et le midi qui y échappe ; et l'ouest fait cause commune avec le midi à cause de son cidre.

Mercredi 30 août

Grand émoi dans les couloirs à mon arrivée à Versailles. M. Thiers n'accepte pas le projet de la commission malgré l'amendement Dufaure. Il s'est prononcé pour un contre-projet de M. H. de Choiseul qui reprend la proposition Rivet purement et simplement et c'est là-dessus que va se poser la question du gouvernement. Étonnement général. L'amendement de M. Dufaure a été délibéré en Conseil des ministres, présenté au nom du ministère. M. Thiers va donc préalablement renvoyer son ministère, ou le ministère donner

sa démission : car on ne peut admettre qu'il pousse la déférence jusqu'à se donner un pareil démenti. Mais bientôt le bruit court qu'un nouveau conseil des ministres s'est tenu et que M.Thiers est revenu à l'addition proposée hier par M. Dufaure. À la buvette des membres de la gauche entourent M. Rivet et je les entends qui lui disent : que le gouvernement livre la bataille sur l'amendement Choiseul et il l'emportera ; sinon il est perdu. M. Rivet reste froid et embarrassé ; quand il s'en va ses interlocuteurs disent à d'autres qui surviennent et qui leur demande des nouvelles : « Le gouvernement cane ! »

La camarilla qui a poussé à la proposition Rivet et qui tentait un dernier effort pour la resaisir a donc été vaincue par le ministère. Mais quelle confiance pour l'avenir si nous n'avons pas seulement un gouvernement personnel, mais une camarilla qui le domine à ce point !

La séance s'ouvre par un discours écrit, un contre-rapport de M. L. de Lavergne, au nom de la minorité de la Commission. Le ton agressif de ce rapport ranime toutes les espérances de ses amis — Rivet — au commencement de la séance quand on disait que tout était arrangé : Ho ! disait Cochery, sauf les incidents ! M. Thiers est présent : on espère qu'il sera blessé par quelque parole et qui peut prévoir alors ce qu'il exigera ? Le rapport Lavergne paraît excellent à cet égard : c'est là-dessus que le parti veut livrer bataille : on réclamera la priorité de ce projet et déjà on signe une demande de scrutin. — Mais la minorité ne fait que demander quelques additions à deux articles et c'est sur ces articles qu'il faudra voter — M. Vitet vient donner quelques explications très simples sur les intentions, les concessions et l'addition réclamée par M. Dufaure : il y a deux manières de témoigner sa confiance : par des paroles et par des actes. La commission l'a témoignée par des actes en donnant à M. Thiers un si grand pouvoir ; elle y ajoute les paroles en ne repoussant pas l'addition de M. Dufaure. Divers projets étant retirés, M. Pascal Duprat vient soutenir le sien qui nie à l'assemblée son droit de constituante. Il argumente des préliminaires de paix signés avec la Prusse : ainsi l'assemblée tiendrait ses pouvoirs en partie de la Prusse ! vive et forte réplique de Baragnon. Pascal Duprat en reste écrasé. On aborde d'abord le 1er considérant : le droit de l'assemblée à faire la constitution. Discours de Gambetta. Son argument légal : l'assemblée ne compte que 750 membres et d'après la

constitution de 1848 une assemblée constituante =900 m. donc l'assemblée actuelle n'est que législative. — On lui objecte le décret signé par lui en 7bre convoquant une assemblée constituante et en fixant le nombre à 750. Il ne paraît pas entendre. Déclaration qu'il n'accepterait pas plus la république que la monarchie de cette assemblée : Ces sophismes paraissent aussi peu goûtés de MM. Jules Favre et Picard que de la droite — réplique de M. Benoit d'Ahy (?). Scrutin (sic) voix. La proposition de centre gauche patronnée et soutenue par la gauche aura eu pour ler effet d'affirmer un droit à constituer que la gauche refusait à l'assemblée.

Jeudi 31 août

Réunion de la commission des actes de l'état civil.

À l'assemblée la séance commence par un long et prétentieux discours de M. A. LefèvrePontalis contre les 2 considérants. M. Picard monte ensuite à la tribune et après quelques hésitations dans sa il finit par entraîner l'assemblée en parlant d'union. — M. L. de Lavergne vient ensuite déclarer qu'en raison du vote de la veille sur le pouvoir constituant de l'assemblée, la minorité de la commission retire ses amendements devenus inutiles de même la souveraineté et la prépondérance de l'assemblée sont incontestées. On vote un scrutin sur le considérant du garde des Sceaux qui ne rencontre que 36 opposants. Puis sur l'art. 1 M. Rameau explique son vote au nom de la gauche ; M. de Belcastel vient refaire le discours qu'il n'avait pu lire la veille. Baragnon explique son vote au nom de la droite : étant reconnu qu'on ne fait que substituer le mot président à celui de chef du pouvoir exécutif dans la formule et que la question de la République française reste réservée ni plus ni moins qu'à Bordeaux, le changement leur paraît sans importance et il le votera. On vote l'article au scrutin puis toute la loi — M. Thiers présent à la séance n'a rien dit.

Vendredi 1er septembre

Suite de la discussion des contributions indirectes — affaire du vinage.

Samedi 2 septembre

Les tabacs, on maintient les zones où le tabac est moins cher sur la frontière à cause de la concurrence de la fraude.

Impôts sur les allumettes sur la chicorée. M. Testelin qui demande l'exemption complète de droits devait échouer. Il nous empêche de proposer à temps une réduction de droit de 30 à 20 c. On me la fait retirer au moment où je viens de la porter au président après le rejet de l'amendement Testelin à cause de l'irritation que cette demande absolue a excitée et du danger que les adversaires ne reprennent le droit de 50 c. proposé par le gouvernement.

Dimanche 3 septembre
Dîner à Passy.

Lundi 4 septembre
Impôt sur le papier à ce propos, la question des journaux puisqu'un droit supplémentaire sur le papier est substitué au droit de timbre.

Mardi 5 septembre
Discussion sur la réduction du contingent de 1870 à 120 000 h. Le gouv. et l'assemblée repoussent la réduction proportionnelle en raison de la perte de l'Alsace.

Commission de la discussion sur la proposition Ravinel relative à l'installation de tous les ministères à Versailles. Discours de M. Naquet : avantages que présente Paris en ce que les révolutions se font en trois jours au plus ! tandis qu'en Espagne elles durent des mois à se faire accepter ! Discours de M. Ravinel.-Il eut mieux fait de s'en tenir à sa proposition — et mieux de ne pas la faire. Discours de M. D. Léo ; il n'est pas écouté.

Mercredi 6 septembre
Reprise de la question de l'indemnité pour les dommages de guerre – le min. du Commerce vient proposer un art. additionnel allouant 10 millions pour les dommages causés par la reprise de Paris. Vive contestation — on se plaint de la manière dont la question est conduite ; l'allocation réduite provisoirement à 5 millions est adoptée avec le reste. La reprise de la proposition Ravinel est ajournée à demain.

Jeudi 7 septembre
Propos. Ravinel long discours de M. rapporteur. — Discours très remarquable et très modéré en même temps

de Louis Blanc – de Léon Say qui plaide les circonstances atténuantes dans ce procès fait à Paris. Remise à demain.

Vendredi 8 septembre

Suite de la proposition Ravinel — discours de M. de Tocqueville qui semble vouloir jeter le ridicule sur le nom de son frère — amendement de M. Brunet qui ne se fait pas écouter — M. de Pressensé qui a fait un amendement différent parle contre celui de M. Brunet afin de placer à temps son discours — amend. de M. Duchatel : revenir à Paris le ler janvier 72. J'improvise un amendement. M. Target qui en veut faire un autre me le communique. Nous convenons de le fondre en un : l'objet est de rester à Versailles et de nommer une commission de 15 membres qui se concertera avec le gouv. pour prendre les mesures indispensables — ce qui écarte l'idée de la translation des ministères. Nous le déposons pendant le scrutin sur la proposition Duchâtel (qui est rejetée). Mais dans l'intervalle M. Target me dit que M. Boche propose quelque chose de plus simple que nous — cela consiste à biffer tout simplement la 2e partie de l'Art. 1 de la commission c.-à-d. la translation du ministère. — nous adoptons cette idée — et M. Target va porter au bureau, après l'avoir montré au gouv. l'article ainsi modifié — C'est cet amendement qui après le retrait de l'amendement de M. de Pressensé est adopté.

Samedi 9 septembre

Loi des concordats amiables. Discussion du projet de loi relatif au transport des journaux : la commission adopte le transport par ballots qui avait été accordé à la presse dite littéraire sous l'Empire et qui depuis le 4 septembre profitait à toute la presse : seulement le transport au lieu de se faire par les chemins de fer se fera par la poste — il se fera toujours par les chemins de fer, mais dans les wagons de la poste et par conséquent au profit de l'État. — Contre-proposition de M. Léon Clément qui propose d'enlever à la loi de 1856 le transport par la poste. Long discours de M. Salvandy qui n'est pas écouté.

Dimanche 10 septembre

Nous allons passer la journée à Grignon : pêche dans la pièce d'eau. Une carpe enlève la ligne de Jeanne ne lui

laissant en main que le bâton. La malheureuse carpe promène cette ligne dans la pièce d'eau — le bouchon reparaît de moment en moment. Étienne se met à l'eau pour le saisir, mais il disparaît quand il approche. Il faut y renoncer. Ce bouchon qui va disparaître et reparaître pendant des siècles (si cette carpe vit autant que celles de François 1er) pourra donner lieu à une légende : On parlera d'une fiancée qui pêchait sur les bords de ce lac (la légende dira un lac) lorsqu'un poisson monstrueux tirant sa ligne l'entraîna dans les eaux. Son fiancé se précipitant après, elle ne retira que son corps inanimé, mais depuis ce temps-là, l'âme de la jeune fille reparaît, sous la forme d'un bouchon.

Lundi 11 septembre

M. Jules Favre s'excuse de ne pas assister à l'Assemblée comme étant indisposé — on le serait à moins ! scandale que produit son affaire.

On reprend l'amendement de MM. Clément et Paris —ils ont eu le tort de ne pas le rédiger sous une forme plus pratique. Il n'est pas possible de revenir purement et simplement à la loi de 1856. On ne peut pas distinguer entre les journaux politiques et les journaux littéraires et la raison opposée au transport des petits journaux à raison de tant par numéro c'est qu'il rendrait impossible la vente de ces journaux en province à 1 sou ; cette presse sera ruinée et le trésor y perdra ce qu'il aurait gagné en transport. Il y a réponse à cela. Après le 4 septembre, le timbre ayant été supprimé on croyait que tous les journaux allaient être à bon marché — il n'en fut rien. Bien plus les journaux de Paris sous prétexte que le papier devenait rare diminuèrent le format de moitié, au lieu de deux feuilles ils en donnèrent une et les prix furent maintenus —Les journaux à raison firent de même et jamais il ne s'en est vendu davantage —Les journaux firent une bonne affaire, une trop bonne affaire et le public ne s'en trouva pas plus mal, puisqu'il achetait ! Eh bien aujourd'hui, si les petits journaux trouvent qu'avec une taxe au Kilogramme de ballot répondant à 2 centimes par exemplaire ils ne peuvent faire leurs frais, ils feront ce qu'ils faisaient naguère : au lieu d'une feuille ils se réduiront à une demi-feuille ; 2 pages ou six colonnes suffisent pour donner pour chaque jour toutes les nouvelles vraies, tous les enseignements propres à moraliser les campagnes comme le veut M. le directeur des postes qui voit d'un œil si

complaisant ses futurs clients. De cette façon M. le directeur des postes gardera sa nouvelle clientèle ; le trésor encaissera ses millions, les entreprises de journaux feront 2 fois moins de frais et le public aura 2 fois moins à lire — partant tout le monde y gagnera —Voilà ce que j'aurais voulu dire l'amendement étant venu en discussion — mais la commission a demandé que la loi fût ajournée et elle l'a été.

Mardi 12 septembre

Pour faciliter la proposition de l'assemblée avant le vote de tous les impôt nouveaux, le gouvernement avait demandé l'établissement d'une 3e décime. Rapport de M. qui la repousse. On reprend le budget — amendement de M.Guichard pour la révision des pensions accordées par le dernier gouvnt en vertu de la loi de 1862 — l'abus a été scandaleux, mais la pension accordée conformément à la loi n'est-elle pas un fait acquis ? — Je m'abstiens dans le vote — la révision est votée.

Incident sur le budget du ministère des Affaires étrangères au sujet de la faveur faite à l'Alsace et à la Lorraine cédées dans le dernier traité — il expire au 1er septembre. On parle d'une prolongation de cette faveur — Le ministre répond qu'on négocie en effet, mais que rien ne se fera sans que l'assemblée soit consultée ; que si ce traité se conclut il lui sera soumis dès son retour et ne sera exécutoire qu'alors.

Mercredi 13 septembre

Question de la prorogation. Rapport de Laboulaye — les métaphores décidément ne réussissent pas — Message du Président de la République sur la question. Il est lu par Jules Simon qui sans doute en est le principal auteur. Il ne le lit pas, il le déclame : en plusieurs endroits il a un succès de rire qu'il ne devait pas chercher. M. de Castellane le caractérise d'un mot : lecture pathétique — rire universel. Vote de diverses lois de finances, dépôt d'un projet de loi sur les successions. M. de Mérode à propos des produits des forêts demande au gouvernement s'il continue de recevoir les revenus des biens confisqués de la maison d'Orléans — Le ministre des finances répond que l'on songe à réviser le décret de confiscation, mais que jusque là les revenus sont nécessairement perçus par l'État. — Il serait plus équitable de dire provisoirement.

Samedi 16 septembre

La commission pour le traité de paix qui se compose en majorité de députés du département du Nord et des départements de l'est est hostile au projet. C'est sous la pression de M. Thiers qu'une majorité se forme pour l'adopter avec quelques réserves. Toute la journée s'est passée dans ce débat intérieur ; à 4 h le budget et les projets à l'ordre du jour étant votés, l'assemblée s'ajourne à 5 h 1/2 — à 6 h 1/4 la commission fait dire qu'elle en a encore pour 2 h. On s'ajourne à 9 h — Le discours de M. Thiers ne convainc peut-être pas, mais il décide l'assemblée à voter le projet légèrement modifié par la commission.

Dimanche 17 septembre

À la 1re messe, on communique au prône cette demande d'une jeune fille Marie Moraine qui se sent mourir se recommande aux prières de la paroisse qu'elle a tant aimée et où elle a trouvé tant de consolations !

Lundi 18 septembre

Lundi soir, départ pour les Petites Dalles où nous devons passer une quinzaine de jours au chalet de M. Cronier.

Bruxelles 16 7bre

Chers Parents,

Sans avoir encore quitté Bruxelles, je suis déjà en Hollande, c'est-à-dire dans l'eau. C'est un déluge. Ce temps ne me contrarie pas seulement pour mon voyage, il me donne des inquiétudes pour vous, mon cher Papa ; vous voilà confiné dans votre chambre, et probablement vous ne parviendrez pas à vous en remettre avant longtemps. Ce qui me tourmente aussi c'est de ne pas avoir de vos nouvelles, quand je ne suis qu'à 3 h 1/2 de vous, car dès demain je m'éloigne, et je ne sais trop où me rejoindront les lettres. Vous voici étonnés

peut-être que je ne sois pas encore parti ; la raison c'est que le bateau vapeur pour Rotterdam ne partait pas aujourd'hui et était parti hier avant que je ne fusse même à Bruxelles. J'ai donc eu près de deux jours à attendre ; hier dans l'après-midi, j'allais voir deux jeunes avocats de ma connaissance, hollandais d'origine, ce qui me donna occasion de parler de mon affaire et de prendre des renseignements sur la Hollande ; puis nous allâmes à l'exposition des produits de l'industrie et des beaux-arts où il y a des tableaux remarquables et des morceaux de sculpture assez distingués.

La journée d'aujourd'hui que j'avais tout entière, je la consacrai à une autre visite que je m'étais toujours promis de faire du temps que ma tante Vannie était à Bruxelles, une visite au champ de bataille de Waterloo. Je partis ce matin à 7 heures (il faisait assez beau et cela dura toute la matinée) et me fis descendre dans le village. J'allai voir pour 1 franc l'église où je crois qu'on dit la messe à 5 h du matin afin de la fermer plus vite et de l'exploiter ; il y a quelques inscriptions de généraux ou de régiments anglais tués dans cette journée, mais rien de remarquable : on n'en a pas pour son argent ; je vis encore en face un hôtel d'où le Duc de Wellington expédiait dit-on ses dépêches, mais le champ de bataille est à une lieue de là, au mont Saint-Jean, et je ne sais pourquoi les Anglais ont préféré l'appeler Waterloo ; on s'est battu partout, excepté ici ; Waterloo n'a pas vu le 18 juin d'autres soldats que les fuyards qui allaient dire à Bruxelles les Français vainqueurs dès les premières heures de la bataille.

Avant de partir, j'avais cherché à me procurer une carte ; je n'en avais pas trouvé (je n'avais pas le temps d'aller bien loin), mais on m'a offert une petite édition d'un ouvrage de Mr de Vaulabelle sur cette bataille et il avait un plan suffisant pour la connaissance des lieux : je suis enchanté de l'avoir eu : c'est une exposition très claire et qui paraît véridique ; il y met en lumière les contretemps et les fautes inimaginables qui cinq ou six fois dans cette courte campagne déconcertèrent les plans que le génie de l'Empereur refaisait chaque fois jusqu'à se voir sans cesse à la veille d'écraser l'ennemi. Mais il y rend hommage à la ténacité des Anglais bien dignes de vaincre si l'intrépidité et l'incroyable audace des Français ne l'avaient bien plus mérité encore.

J'arrivai donc, lisant et méditant tristement, aux lignes occupées par les Anglais sur les hauteurs de Mont Saint-Jean.

Mais on ne reconnaîtrait plus ces lieux à les comparer aux descriptions de la bataille. D'une part, on a presque complètement défriché cette partie de la forêt de Soignes où étaient les alliés et d'autre part on a abaissé de plus de dix pieds tout le terrain pour y construire un immense entonnoir de 200 pieds de haut au sommet duquel s'élève le lion belge. Là pourtant est toute la bataille.

Si la forêt eut été défrichée comme elle est, rien n'empêchait les Anglais de faire comme ils avaient commencé de faire au début de la bataille. Je ne parle pas des chefs : les chefs comprirent tout de suite qu'il fallait vaincre sous peine d'être pris : ils n'avaient derrière eux qu'un bois et des défilés. D'autre part, supprimer la crête qui couronne Mont Saint-Jean c'est supprimer toutes les difficultés de la bataille pour les Français ; remettez les Anglais avec leurs forces doubles et les Français sur le champ de bataille d'aujourd'hui et le combat commencé à 10 h sera complètement fini au profit des Français avant 3 h. ; et Blücher n'arrivera qu'à 8 h 1/2. C'est cette crête formant un rempart naturel qui fut 3 fois escaladé par la grosse cavalerie. C'est là que le combat dura toute la journée, là que la garde venait enfin livrer une dernière et décisive attaque lorsque les 40 000 Prussiens de Blücher pris pour des Français vinrent tomber sur ces cavaliers dont le bras était las de frapper et sur ces fantassins qui n'avaient plus de cartouches ! J'ai voulu visiter toutes les parties du champ de bataille, depuis la maison d'Écosse d'où l'Empereur commanda l'attaque et la ferme de la Belle Alliance où il eut jusque vers la fin son quartier général, jusqu'aux hauteurs du Mont Saint-Jean. Je visitai le château de Hougoumont où commença la bataille ; pendant 4 h une division de l'armée envoyée là pour faire diversion lutta contre les longues murailles de l'enclos qui avaient été crénelées, jusqu'au moment où l'Empereur, instruit de ce qui s'y passait, fit tout finir avec quelques pièces d'artillerie dirigées d'un autre côté ; les murs sont encore dans le même état ; on y voit ces nombreuses meurtrières d'où nos soldats recevaient la mort à bout portant et tout à l'entour, des pierres jetées ça et là comme si la bataille datait de deux années. Après avoir tout visité, je montai en haut de l'entonnoir qui a pour effet de faire paraître très petit le monument qui est très grand. On n'arrive en haut du piédestal qu'au moyen d'une échelle qui a plus de 30 pieds. En 1831 ou 32 quand les Français vinrent au

secours des Belges, des soldats grimpèrent ainsi jusqu'au lion et lui coupèrent un peu de la queue et se mettaient en devoir de lui couper un peu d'autre chose quand le Maréchal Gérard fit finir cette mauvaise plaisanterie. J'ai eu la curiosité d'aller vérifier cette tradition malgré le vent d'ouest qui soufflait avec violence à cette hauteur de 230 pieds au-dessus du niveau du sol : car des pieds du lion, l'entonnoir disparaît. Le fait est exact : peu s'en est fallu que ce fier lion belge ne fût plus qu'un insigne chapon, étalant au milieu des airs son impuissance ! Vraiment j'en veux un peu au Maréchal de l'avoir sauvé de cette opération. Mais après tout, avons-nous le droit de répondre à cet insolent défi ? Et qu'y a-t-il de plus près de ce triste animal dont nous parlions tout à l'heure que notre coq gaulois ?

Quelles immenses destinées se sont agitées dans cette plaine, autour de ces misérables fermes, et à quoi tiennent les destinées : supposez que la veille il n'ait pas fait d'orage, ou que le terrain de Mont Saint-Jean ait eu 3 ou 4 pieds d'élévation de moins ! Mais il y a au-dessus de toutes ces petites causes une volonté qui domine. La Providence a voulu nous humilier. Puisse l'épreuve ne pas durer trop longtemps !

Je ne suis revenu qu'à 4 h 1/2 (la pluie avait commencé lors de mon ascension au monument). Je partirai demain pour Anvers où je prendrai le bateau à vapeur à 10 h 1/2. Je n'aurai donc pas le temps de voir Mme Vingotte ; priez Mme Gobert de m'excuser près d'elle. Si j'ai le temps de m'arrêter au retour, j'espère m'en dédommager. Je veux gagner Utrecht par le plus court chemin. Mais les voitures sont si mauvaises qu'il faut prendre, avec quelques détours de plus, les chemins de fer et les rivières. J'arriverai à Rotterdam demain soir. Je devrai y coucher et ainsi je ne serai pas à Utrecht beaucoup avant vendredi. Je ne sais combien j'y resterai. Mais je ne crois pas être avant mercredi soir à Anvers. Ainsi vous pourrez m'y écrire jusqu'à mardi soir. Je reviendrai décidément par Bruxelles et Valenciennes. C'est le plus court. Vous voyez que je ne serai guère à Valenciennes avant la fin de la semaine prochaine ; je me suis acheté un Makintosch (sic) qui m'a coûté 30 fr. Je me suis également donné une petite malle en cuir assez bien faite. Je laisserai ici (Hôtel du Commerce) la malle de bois que Barbedienne m'avait prêtée et la reprendrai à mon passage.

Adieu mes chers parents. Que je voudrais avoir de vos nouvelles. Que je voudrais en avoir aussi de ma petite Laure qui je l'espère, bien portante, est quitte de son mal de gorge et de ma petite Adèle qui était si pâle au départ. Comment aura-t-elle supporté la route ; voilà ce que je ne sais pas et que je ne pourrai guère savoir avant huit jours. Je vous embrasse tous ainsi qu'Hortense et la famille ; j'aurai le temps de me joindre demain dans quelque église d'Anvers aux prières qu'on dira pour notre pauvre Victorine.

Adieu, je vous embrasse tous.

H. WALLON

Adressé à : Monsieur Wallon directeur des Messageries Générales VALENCIENNES.